

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1738

15 juin 2016

SOMMAIRE

AlloJardinier.lu	83421	Movil Wave	83378
Almacantar Newco S.à r.l.	83384	Niederlande Immo Beteiligungs II A.G.	83424
Avaloq Luxembourg S. à r.l.	83423	Nippon Kikai Kogyo S.A.	83380
Bal SA	83422	Nisko Holding and Development Cie S.A.	83380
Bourdon Arundel	83384	Norsea S.à r.l.	83380
Firebird GM2 S.à r.l.	83383	OATechnologies S. à r. l.	83380
Firebird Mongol Holdings A S.à r.l.	83383	OCTOPUS FINANCE PRIVATE S.A., société de gestion de patrimoine familial	83382
Firebird Mongolia Holdings II S.à r.l.	83383	OIKO-Consulting, Agence en Marketing	83381
Gartner Belgium Luxembourg Branch	83382	Oriolan S.A.	83381
Jabcap (Lux)	83379	Orion III European 18 S.à r.l.	83380
Lambda S.à.r.l.	83423	Osmose Software Engineering S.à r.l.	83381
Lbc II Vesta Holdings S.à r.l.	83416	Pagoda Invest S.A.	83381
Level Two Investments	83379	Pareturn	83381
Loire Investment S.à r.l.	83379	Payment Solutions International S.à r.l.	83384
Luxembourg Investment company 138 S.à r.l.	83424	Pictet Select	83382
Lux Nettoyage S.A.	83384	Pictet Total Return	83382
Map Fund Management	83378	Puro Group S.A.	83381
Marine Investments S.à r.l.	83423	Schuttrange Nucleus S.C.A.	83397
Mediq Luxembourg S.à r.l.	83379	Selena Luxco S.à r.l.	83409
Minotaur S.à r.l.	83379	Solar Security S.à r.l.	83380
Minotaur S.à r.l.	83378	SWE SCI	83419
Monte Cristo SICAV-FIS	83378	Varesa International SCA	83384
Mosaic Trading	83378		

Mosaic Trading, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 107.239.

Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Référence de publication: 2016096188/10.

(160066413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Movil Wave, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5-11, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 165.409.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Movil Wave S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2016096189/11.

(160066415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Map Fund Management, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 191.010.

Le Bilan pour la période du 10 octobre 2014 au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Référence de publication: 2016096196/11.

(160066410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Monte Cristo SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 154.532.

Le Rapport Annuel Révisé au 12 mai 2015 et la distribution des dividendes relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2016 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2016.

Référence de publication: 2016096187/11.

(160065604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Minotaur S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 150.864.

Le bilan consolidé de Sabatelli 3 S.à r.l. au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016096182/11.

(160066597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Mediq Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 152.563.

—
Le Bilan consolidé au 31 Décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (conforme Art. 309 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2016.

Jan Janse de Jong

Gérant A

Référence de publication: 2016096180/13.

(160065612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Minotaur S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 150.864.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016096183/10.

(160066598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Jabcap (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2346 Senningerberg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 155.045.

—
Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Kevin Mc Fadden / Christa Simons

Account Manager / Account Manager

Référence de publication: 2016096100/13.

(160065888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Level Two Investments, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 187.480.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016096136/9.

(160066590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Loire Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 181.591.

—
Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016096142/9.

(160066390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Nippon Kikai Kogyo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

R.C.S. Luxembourg B 29.505.

Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2016096251/10.

(160065573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Nisko Holding and Development Cie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 200.205.

Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2016096252/12.

(160066615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Norsea S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4798 Linger, 123, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 148.807.

Les Comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016096255/9.

(160065769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Orion III European 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 168.841.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2016.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2016096267/13.

(160066098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

**OATechnologies S. à r. l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. Solar Security S.à r.l.).**

Siège social: L-2543 Luxembourg, 30, Dernier Sol.

R.C.S. Luxembourg B 160.754.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016096269/10.

(160065924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

OIKO-Consulting, Agence en Marketing, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 13, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 77.492.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016096276/9.

(160066531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Oriolan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 78.444.

—
Les comptes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016096278/9.

(160066645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Osmose Software Engineering S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 20, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 197.947.

—
Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016096279/9.

(160066063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Pagoda Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 173.441.

—
Les comptes annuels au 30 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016096281/9.

(160066648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Puro Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 152.975.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016096294/9.

(160066256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Pareturn, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 60, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 47.104.

—
Les comptes annuels aux 30 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016096295/9.

(160066049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

OCTOPUS FINANCE PRIVATE S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 160.572.

Les comptes annuels au 30 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Pour: OCTOPUS FINANCE PRIVATE S.A., société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2016096274/15.

(160066428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Pictet Select, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.927.

Le Bilan pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Référence de publication: 2016096283/11.

(160066425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Pictet Total Return, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.664.

Le Bilan pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Référence de publication: 2016096284/11.

(160066430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Gartner Belgium Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 167.878.

Rectificatif du document déposé le 04 avril 2016

Référence: L160055425

Extrait des résolutions prises par les gérants en date du 15 mars 2016

Il est acté que suite au changement d'adresse du représentant permanent de la succursale de la Société Monsieur Mohammed ALKASS, la nouvelle adresse de résidence est la suivante:

20, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2016.

Gérald Stevens

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2016095238/17.

(160064775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2016.

Firebird GM2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 169.109.

—
EXTRAIT

En date du 8 avril 2016 l'associé unique de la Société a (i) accepté avec effet immédiat la démission de Monsieur Marc Liesch en tant que gérant de la Société et (ii) nommé avec effet immédiat et pour une durée indéterminée la société TITAN S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 164838 en tant que nouveau gérant de la Société.

Le conseil de gérance est désormais composé de Monsieur James Passin, Monsieur Steven Gorelik et de la société TITAN S.à r.l..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2016.

Pour Firebird GM2 S.à r.l.

Référence de publication: 2016095221/18.

(160064931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2016.

Firebird Mongol Holdings A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 918.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, Allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 168.098.

—
EXTRAIT

En date du 8 avril 2016 l'associé unique de la Société a (i) accepté avec effet immédiat la démission de Monsieur Marc Liesch en tant que gérant de la Société et (ii) nommé avec effet immédiat et pour une durée indéterminée la société SEREN S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 110588 en tant que nouveau gérant de la Société.

Le conseil de gérance est désormais composé de Monsieur James Passin, Monsieur Steven Gorelik et de la société SEREN S.à r.l..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2016.

Pour Firebird Mongol Holdings A S.à r.l.

Référence de publication: 2016095222/18.

(160064868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2016.

Firebird Mongolia Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 165.400.

—
EXTRAIT

En date du 8 avril 2016 l'associé unique de la Société a (i) accepté avec effet immédiat la démission de Monsieur Marc Liesch en tant que gérant de la Société et (ii) nommé avec effet immédiat et pour une durée indéterminée la société SEREN S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 110588 en tant que nouveau gérant de la Société.

Le conseil de gérance est désormais composé de Monsieur James Passin, Monsieur Steven Gorelik et de la société SEREN S.à r.l..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2016.

Pour Firebird Mongolia Holdings II S.à r.l.

Référence de publication: 2016095223/18.

(160064849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2016.

Almacantar Newco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 188.263.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 avril 2016.

Référence de publication: 2016090515/10.

(160059941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2016.

Varesa International SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 156.047.

Le Bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016093583/10.

(160062586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2016.

Lux Nettoyage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.
R.C.S. Luxembourg B 198.849.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016094675/10.

(160064605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2016.

Bourdon Arundel, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 186.639.

Les comptes annuels de la Société au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Bourdon Arundel

Référence de publication: 2016093084/11.

(160062372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2016.

Payment Solutions International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 11.161.591,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 197.493.

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-ninth day of February,
Before the undersigned, Maître Jacques Kessler, notary resident in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Payment Solutions International S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 197.493 (the Company).

THERE APPEARED:

- Helios Investors III, L.P., an exempted limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104 Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnership in the Cayman Islands (Helios);
- Black Sparrow Long Term Investments Ltd, an exempted company incorporated in the Cayman Islands with limited liability, with company registration number 00297395, whose registered office is at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands (MENA LTV);
- the Egyptian American Enterprise Fund, whose registered office is at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, United States (EAEF);
- International Finance Corporation, an international organisation established by Articles of Agreement among its member countries including Egypt (IFC);
- EME International (S.A.E), a joint stock company established and existing under the laws of Egypt with registration number 5964 with its head office at 15 Road 206, Degla, Maadi, Cairo (EME);
- Nadar Iskandar professional businessman, born in KWT, Egypt, on 2 October 1968, with passport number A00783078 and with residential address Villa 5, Gannat El Azziziya Coumpound, Al Haram, Giza, Egypt (Nadar Iskandar);
- Ashraf Kamel Moussa Sabry Kamel, Civil Engineer, born in Cairo, Egypt, on 01 May 1960, with passport number A12600566 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Ashraf Sabry);
- Mohamed Elsayed Hussein Talaat Okasha, Professional Businessman, born in Giza, Egypt, on 16 December 1972, with passport number A12953622 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Mohamed Okasha);
- Magda Raafat Guindy Habib, Marketing Manager, born in Cairo, Egypt, on 10 December 1967, with passport number A01221124 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Magda Habib);
- Moustafa Mahmoud Hamza Abdel Latif Elnahas, Professional Businessman, born in Kafrelsheikh, Egypt, on 09 September 1976, with passport number 5171525 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Moustafa Elnahas);
- Abdelmaguid Mohamed Abdelmaguid Afifi, Financial Manager, born in Riyadh, Saudi Arabia, on 09 April 1978, with passport number A03225201 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Abdelmaguid Afifi);
- Amani Adle Fawzy Guirguis, Electrical Engineer, born in Cairo, Egypt, on 10 October 1962, with passport number A00773670 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Amani Guirguis);
- Mohamed Tareq Mostafa Bashir Hamed, Electrical Engineer, born in Cairo, Egypt, on 28 January 1962, with passport number A01770922 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Mohamed Hamed);
- Tamer Elhusainy Mohamed Abdalla Elbeleidy, Physician, born in Cairo, Egypt, on 09 February 1968, with passport number A15595743 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Tamer Elbeleidy);
- Mohamed Mousa Elsheikh Mohamed Mahmoud, Operations Sector Head, born in Sharkia, Egypt, on 23 March 1974, with passport number A14489142 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Mohamed Mahmoud);
- Khaled Abdelfattah Hassanein Abdelfattah, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Kalyobia, Egypt, on 06 January 1980, with passport number A04076765 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Khaled Abdelfattah);
- Amr Mohamed Sanaa Mahmoud Hassan, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Giza, Egypt, on 05 November 1975, with passport number A09676730 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Amr Hassan);
- Manal Ibrahim Abdelwahab Elashry, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Gharbeya, Egypt, on 01 August 1965, with passport number A01106940 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Manal Elashry);
- Ahmed Nader Mohamed Abdelrahman, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Cairo, Egypt, on 08 August 1982, with passport number A12635620 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Ahmed Abdelrahman);
- Hani Ramadan Abdelaziz Roubi, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Fayoum, Egypt, on 25 February 1976, with passport number A15703364 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Hani Roubi);
- Tamer Gamal Hassan Elshamy, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Gharbeya, Egypt, on 02 November 1980, with passport number A08965766 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Tamer Elshamy);
- Haytham Mohamed Abbas Aly Abdelrahman, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Giza, Egypt, on 18 August 1983, with passport number A07865395 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Haytham Abdelrahman);

- Ahmed Gamil Enayet Hassan Abdelrazek Enayet, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Cairo, Egypt, on 31 October 1979, with passport number A11478442 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Ahmed Enayet);

- Karim Ibrahim Louka Fayez Riad, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Cairo, Egypt, on 04 September 1982, with passport number 705485988 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Karim Riad);

- Ragy Ibrahim Samuel Basiluos, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Alexandria, Egypt, on 06 July 1976, with passport number A01805321 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Ragy Basiluos);

- Alaa Abdelgawad Elsayed Ghania, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Kalyobiya, Egypt, on 01 August 1984, with passport number A03184741 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Alaa Ghania);

- Mohamed Talaat Saad Farrag, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Cairo, Egypt, on 03 June 1987, with passport number A15738204 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Mohamed Farrag);

- Sally Saad Ahmed Saad Ahmed Hallabo, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Cairo, Egypt, on 16 February 1981, with passport number A00876930 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Sally Hallabo);

- Mahmoud Fathy Mohamed Karrar, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in London, Great Britain, on 04 December 1986, with passport number A01730926 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Mahmoud Karrar);

- Abdallah Hamdy Mohamed Elsayed, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Cairo, Egypt, on 12 March 1978, with passport number A08726644 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Abdallah Elsayed);

- Hebatalla Mahmoud Mohamed Elawady, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Cairo, Egypt, on 03 July 1979, with passport number A00019728 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Hebatallah Elawady);

- Khaled Samir Rashad Abdou Shelbaia, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Cairo, Egypt, on 29 April 1983, with passport number A01636372 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Khaled Shelbaia);

- Salma Safi AbdelAziz Elmaddah, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Alexandria, Egypt, on 02 March 1985, with passport number A07062558 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Salma Elmaddah);

- Ahmed Gebaly Abdelmawla Abdeldaym, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Cairo, Egypt, on 08 February 1988, with passport number A15599802 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Ahmed Abdeldaym);

- Mostafa Mahmoud Abdelhamid Elkassify, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Cairo, Egypt, on 30 May 1980, with passport number A13505733 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Mostafa Elkassify);

- Heba Rady Abdelnaeim Khalaf, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Menia, Egypt, on 01 July 1977, with passport number A01217023 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Heba Khalaf);

- Mohamed Adel Reyad Abdelmeguid, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Cairo, Egypt, on 24 April 1982, with passport number A06433417 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Mohamed Abdelmeguid);

- Ahmed Nabil Mohamed Abdelrahman, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Paris, France, on 04 August 1986, with passport number A11045763 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Ahmed Abdelrahman);

- Mohamed Aladdin Sadiq Abounaga, Employee at Fawry Banking and Payment Technology Services Company, born in Giza, Egypt, on 11 December 1986, with passport number A10079509 with professional address Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Cairo, Egypt (Mohamed Abounaga); and

- Yasser Zaki Hashem, Lawyer, born in Cairo, Egypt, on 15 November 1960, with passport number A03269478 with professional address 23 Kasr El Nil Street, Cairo 11211, Egypt (Yasser Hashem).

Helios, MENA LTV, EAEF, IFC, Nadar Iskandar, Ashraf Sabry, Mohamed Okasha, Magda Habib, Moustafa Elnahas, Abdelmaguid Afifi, Amani Guirguis, Mohamed Hamed, Tamer Elbeleidy, Mohamed Mahmoud, Khaled Abdelfattah, Amr Hassan, Manal Elashry, Ahmed Abdelrahman, Hani Roubi, Tamer Elshamy, Haytham Abdelrahman, Ahmed Enayet, Karim Riad, Ragy Basiluos, Alaa Ghania, Mohamed Farrag, Sally Hallabo, Mahmoud Karrar, Abdallah Elsayed, Hebatallah Elawady, Khaled Shelbaia, Salma Elmaddah, Ahmed Abdeldaym, Mostafa Elkassify, Heba Khalaf, Mohamed Abdelme-

guid, Ahmed Abdelrahman, Mohamed Aboulnaga and Yasser Hashem are individually referred to as a Shareholder and together referred to as the Shareholders.

EME is referred to as the New Shareholder.

The Shareholders and the New Shareholder are together referred to as the Parties.

The Parties are represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, whose professional address is at Pétange, by virtue of powers of attorney given under private seal.

After signature *in varietur* by the authorised representative of the relevant Parties and the undersigned notary, each power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The Shareholders, represented as set out above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Shareholders hold all of the issued share capital of the Company and that the Meeting is thus validly constituted and may deliberate on the items on the agenda, as set out below;

II. That the Company was incorporated on 4 June 2015, pursuant to a deed drawn up by Maître Jacques Kessler, notary resident in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* (the *Mémorial*) number 2003, page 96130 of 7 August 2015. The Company's articles of association (the *Articles*) have been amended on 11 September 2015, pursuant to a deed drawn up by Maître Jacques Kessler, aforementioned, published in the *Mémorial* number 3257, page 156311 of 3 December 2015, on 21 October 2015, pursuant to a deed drawn up by Maître Jacques Kessler, aforementioned, published in the *Mémorial* number 101, page 4808 of 13 January 2016, and on 18 January 2016, pursuant to a deed drawn up by Maître Jacques Kessler, aforementioned, not yet published in the *Mémorial*;

III. That the agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of three hundred eleven thousand two hundred eighty seven United States Dollars (USD 311,287.-) in order to bring the Company's share capital from its present amount of ten million eight hundred fifty thousand three hundred four United States dollars (USD 10,850,304.-), to an amount of eleven million one hundred sixty one thousand five hundred ninety one United States dollars (USD 11,161,591.-) through the issuance of (a) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class A shares, (b) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class B shares, (c) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class C shares, (d) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class D shares, (e) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class E shares, (f) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class F shares, (g) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class G shares, (h) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class H shares, (i) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class I shares, and (j) thirty one thousand one hundred thirty five (31,135) class J shares, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each;

3. Waiver of preferential subscription rights, if any, acknowledgement by the Shareholders that no Anti-Dilution rights are applicable in accordance with article 9 of the *Articles*, and subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above by contributions in cash made by Helios, MENA LTV and EAEF and a contribution in kind made by EME, it being understood that (i) an amount of three hundred eleven thousand two hundred eighty seven United States Dollars (USD 311,287.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) an amount of two million fifty six thousand seven hundred fifty five United States Dollars (USD 2,056,755.-) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company;

4. Subsequent amendment to article 5.1. of the articles of association of the Company (the *Articles*) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2. above;

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of the law firm Loyens & Loeff in Luxembourg S.à r.l. and any employee of Orangefield, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the share register of the Company; and

6. Miscellaneous

IV. That the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital of the Company being represented at this meeting, the Shareholders resolve to waive the convening notices as they consider themselves as duly convened and declare perfectly knowing the agenda of the meeting, which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital with immediate effect by an amount of three hundred eleven thousand two hundred eighty seven United States Dollars (USD 311,287.-) in order to bring the Company's share capital from its present amount of ten million eight hundred fifty thousand three hundred four United States dollars (USD 10,850,304.-), to an amount of eleven million one hundred sixty one thousand five hundred ninety one United States dollars (USD 11,161,591.-) through the issuance of (a) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class A shares, (b) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class B shares, (c) thirty one thousand one hundred twenty eight

(31,128) class C shares, (d) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class D shares, (e) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class E shares, (f) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class F shares, (g) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class G shares, (h) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class H shares, (i) thirty one thousand one hundred twenty eight (31,128) class I shares, and (j) thirty one thousand one hundred thirty five (31,135) class J shares, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each (the New Shares), all in registered form.

Third resolution

The Shareholders resolve, to the extent necessary, to waive any preferential subscription rights and acknowledge that no Anti-Dilution rights are applicable in accordance with article 9 of the Articles. The Shareholders resolved to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Helios represented as stated above declares to subscribe to (a) thirteen thousand sixty six (13,066) class A shares, (b) thirteen thousand sixty six (13,066) class B shares, (c) thirteen thousand sixty six (13,066) class C shares, (d) thirteen thousand sixty six (13,066) class D shares, (e) thirteen thousand sixty six (13,066) class E shares, (f) thirteen thousand sixty six (13,066) class F shares, (g) thirteen thousand sixty six (13,066) class G shares, (h) thirteen thousand sixty six (13,066) class H shares, (i) thirteen thousand sixty six (13,066) class I shares, and (j) thirteen thousand seventy two (13,072) class J shares, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each and to fully pay up these share subscriptions by:

- A contribution in cash in the amount of nine hundred seventy two thousand five hundred seventy eight United States dollars (USD 972,578.-);

it being understood that (i) an amount of one hundred thirty thousand six hundred sixty six United States dollars (USD 130,666.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) an amount of eight hundred forty one thousand nine hundred twelve United States dollars (USD 841,912.-) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

MENA LTV represented as stated above declares to subscribe to (a) seven thousand four hundred sixty six (7,466) class A shares, (b) seven thousand four hundred sixty six (7,466) class B shares, (c) seven thousand four hundred sixty six (7,466) class C shares, (d) seven thousand four hundred sixty six (7,466) class D shares, (e) seven thousand four hundred sixty six (7,466) class E shares, (f) seven thousand four hundred sixty six (7,466) class F shares, (g) seven thousand four hundred sixty six (7,466) class G shares, (h) seven thousand four hundred sixty six (7,466) class H shares, (i) seven thousand four hundred sixty six (7,466) class I shares, and (j) seven thousand four hundred seventy three (7,473) class J shares, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each and to fully pay up these share subscriptions by:

- A contribution in cash in the amount of five hundred forty five thousand two hundred ninety three United States dollars (USD 545,293.-);

it being understood that (i) an amount of seventy four thousand six hundred sixty seven United States dollars (USD 74,667) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) an amount of four hundred seventy thousand six hundred twenty six United States dollars (USD 470,626) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

EAEF represented as stated above declares to subscribe to (a) seven thousand four hundred sixty seven (7,467) class A shares, (b) seven thousand four hundred sixty seven (7,467) class B shares, (c) seven thousand four hundred sixty seven (7,467) class C shares, (d) seven thousand four hundred sixty seven (7,467) class D shares, (e) seven thousand four hundred sixty seven (7,467) class E shares, (f) seven thousand four hundred sixty seven (7,467) class F shares, (g) seven thousand four hundred sixty seven (7,467) class G shares, (h) seven thousand four hundred sixty seven (7,467) class H shares, (i) seven thousand four hundred sixty seven (7,467) class I shares, and (j) seven thousand four hundred sixty four (7,464) class J shares, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each and to fully pay up these share subscriptions by:-

- A contribution in cash in the amount of five hundred seventy one thousand eighty seven United States dollars (USD 571,087.-);

it being understood that (i) an amount of seventy four thousand six hundred sixty seven United States dollars (USD 74,667) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) an amount of four hundred ninety six thousand four hundred twenty United States dollars (USD 496,420) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

The amount of two million eighty eight thousand nine hundred fifty eight United States Dollars (USD 2,088,958.-) is thus at the free disposal of the Company.

EME represented as stated above declares to subscribe to (a) three thousand one hundred twenty nine (3,129) class A shares, (b) three thousand one hundred twenty nine (3,129) class B shares, (c) three thousand one hundred twenty nine (3,129) class C shares, (d) three thousand one hundred twenty nine (3,129) class D shares, (e) three thousand one hundred twenty nine (3,129) class E shares, (f) three thousand one hundred twenty nine (3,129) class F shares, (g) three thousand one hundred twenty nine (3,129) class G shares, (h) three thousand one hundred twenty nine (3,129) class H, (i) three

thousand one hundred twenty nine (3,129) class I shares, and (j) three thousand one hundred twenty six (3,126) class J shares, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each and to fully pay up these share subscriptions by the contribution in kind of:

- A receivable held by EME vis a vis, Fawry for Banking & Payment Technology Services S.A.E., an Egyptian joint stock company registered with commercial registry number 50840, established under the Egyptian Companies Law No. 159 of 1981, in the amount two hundred seventy nine thousand eighty four United States Dollars (USD 279,084.-), (the Receivable);

it being understood that (i) an amount of thirty one thousand two hundred eighty seven United States Dollars (USD 31,287.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) an amount of two hundred forty seven thousand seven hundred ninety seven United States Dollars (USD 247,797.-) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

The proof of the ownership and the value of the Receivable in the aggregate amount of two hundred seventy nine thousand eighty four United States Dollars (USD 279,084.-) has been produced through a contribution certificate issued by EME stating that:

1. EME is the legal and beneficial owner of the Receivable;
2. EME is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of it;
3. The Receivable is certain, liquid and due and payable on its due date without deduction (certain, liquide et exigible);
4. The Receivable is not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Receivable and the Receivable is not subject to any attachment;
5. there exist neither pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Receivable be transferred to it;
6. The Receivable is not subject to any judicial or other proceedings;
7. according to the applicable law and respective articles of association or other organizational documents, as amended, the Receivable is freely transferable;
8. all formalities required in Luxembourg or any relevant jurisdiction subsequent to the contribution in kind of the Receivable to the Company will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind;
9. all corporate, regulatory and other approvals for the execution, delivery and performance of the Receivable to the Company, as the case may be, have been obtained;
10. based on generally accepted accounting principles, the value of the Receivable is at least equal to two hundred seventy nine thousand eighty four United States Dollars (USD 279,084.-) and since such valuation no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company; and
11. all formalities to transfer the ownership of the Receivable contributed to the Company have been accomplished by EME and upon the contribution of the Receivable by EME to the Company, the Company will become the owner of the contribution.

Such certificate, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Parties resolve to record that the shareholding in the Company is, further to the capital increase, as follows:

- Helios	4,569,971 shares
- MENA LTV	2,866,784 shares
- EAEF	2,270,919 shares
- Nadar Iskandar	80,944 shares
- Ashraf Sabry	342,293 shares
- Mohamed Okasha	137,773 shares
- Magda Habib	61,374 shares
- Moustafa Elnahas	43,227 shares
- Abdelmaguid Afifi	10,635 shares
- Amani Guirguis	9,656 shares
- Mohamed Hamed	28,838 shares
- Tamer Elbeleidy	41,762 shares
- Mohamed Mahmoud	3,920 shares
- Khaled Abdelfattah	7,171 shares
- Amr Hassan	5,386 shares
- Manal Elashry	3,690 shares
- Ahmed Abdelrahman	3,171 shares
- Hani Roubi	6,000 shares
- Tamer Elshamy	3,171 shares

- Haytham Abdelrahman	3,964 shares
- Ahmed Enayet	1,586 shares
- Karim Riad	1,982 shares
- Ragy Basiluos	4,928 shares
- Alaa Ghania	2,800 shares
- Mohamed Farrag	1,000 shares
- Sally Hallabo	2,164 shares
- Mahmoud Karrar	2,400 shares
- Abdallah Elsayed	2,464 shares
- Hebatallah Elawady	1,189 shares
- Khaled Shelbaia	600 shares
- Salma Elmaddah	2,378 shares
- Ahmed Abdeldaym	991 shares
- Mostafa Elkassify	2,042 shares
- Heba Khalaf	1,982 shares
- Mohamed Abdelmeguid	1,189 shares
- Ahmed Abdelrahman	991 shares
- Mohamed Abounlaga	1,000 shares
- Yasser Hashem	41,454 shares
- IFC	556,515 shares
- EME	31,287 shares
- Total shares	<u>11,161,591 shares</u>

Fourth resolution

In order to reflect the above resolutions, the Parties resolve to amend article 5.1 of the Articles as follows to reflect the above resolutions:

“ **5.1.** The share capital is set at eleven million one hundred sixty one thousand five hundred ninety one United States dollars (USD 11,161,591.-), represented by:

(a) One million one hundred sixteen thousand one hundred fifty eight (1,116,158) class A shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the Class A Shares);

(b) one million one hundred sixteen thousand one hundred fifty eight (1,116,158) class B shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the Class B Shares);

(c) one million one hundred sixteen thousand one hundred fifty eight (1,116,158) class C shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the Class C Shares);

(d) one million one hundred sixteen thousand one hundred fifty eight (1,116,158) class D shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the Class D Shares);

(e) one million one hundred sixteen thousand one hundred fifty eight (1,116,158) class E shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the Class E Shares);

(f) one million one hundred sixteen thousand one hundred fifty eight (1,116,158) class F shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the Class F Shares);

(g) one million one hundred sixteen thousand one hundred fifty eight (1,116,158) class G shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the Class G Shares);

(h) one million one hundred sixteen thousand one hundred fifty eight (1,116,158) class H shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the Class H Shares);

(i) one million one hundred sixteen thousand one hundred fifty eight (1,116,158) class I shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the Class I Shares); and

(j) one million one hundred sixteen thousand one hundred sixty nine (1,116,169) class J shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the Class J Shares).”

Fifth resolution

The Parties, representing the entire subscribed share capital, grant power and authority to any Director of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l. and to any authorised employee of Orangefield, each acting individually, to update the Company’s register of shareholders further to the above mentioned share capital increase.

Sixth resolution

There being no further business, the Meeting is adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences, the English text prevails.

WHEREOF, this deed is drawn up in Pétange, on the day stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the shareholders' authorised representative.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le vingt-neuvième jour de février,

par devant le soussigné, Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Payment Solutions International S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 197.493 (la Société).

ONT COMPARU:

- Helios Investors III, L.P., une société en commandite exemptée (exempted limited partnership) constituée en vertu du droit des Iles Caïmans, dont le siège social est établi à PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, immatriculée auprès du registre des sociétés en commandite exemptées (Registrar of Exempted Limited Partnership) des Iles Caïmans (Helios);

- Black Sparrow Long Term Investments Ltd, une société exemptée (exempted company) constituée dans les Iles Caïmans, dont la responsabilité est limitée, dont le numéro d'immatriculation est le 00297395, et dont le siège social est établi à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans (MENA LTV);

- the Egyptian American Enterprise Fund, dont le siège social est établi à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, conté de New Castle, Etats-Unis d'Amérique (EAEF);

- International Finance Corporation, une organisation internationale créée entre ses pays membres, y compris l'Egypte, par des Statuts (IFC);

- EME International (S.A.E), une société par actions constituée et régie en vertu du droit égyptien avec numéro d'immatriculation 5964 dont le siège social se situe à 15 Road 206, Degla, Maadi, Caire (EME);

- Nadar Iskandar, homme d'affaires, né à KWT, Egypte, le 2 octobre 1968, titulaire du passeport numéro A00783078 et dont le domicile se situe à Villa 5, Gannat El Azziziya Coumpound, Al Haram, Gizeh, Egypte (Nadar Iskandar);

- Ashraf Kamel Moussa Sabry Kamel, ingénieur civil, né au Caire, Egypte, le 1^{er} mai 1960, détenteur du passeport numéro A12600566 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Ashraf Sabry);

- Mohamed Elsayed Hussein Talaat Okasha, homme d'affaires, né à Gizeh, Egypte, le 16 décembre 1972, détenteur du passeport numéro A12953622 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Mohamed Okasha);

- Magda Raafat Guindy Habib, directeur du marketing, né au Caire, Egypte, le 10 décembre 1967, détenteur du passeport numéro A01221124 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Magda Habib);

- Moustafa Mahmoud Hamza Abdel Latif Elnahas, homme d'affaires, né à Kafr el-Sheikh, Egypte, le 9 septembre 1976, détenteur du passeport numéro 5171525 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Moustafa Elnahas);

- Abdelmaguid Mohamed Abdelmaguid Afifi, directeur financier, né à Riyad, Arabie Saoudite, le 9 avril 1978, détenteur du passeport numéro A03225201 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Abdelmaguid Afifi);

- Amani Adle Fawzy Guirguis, ingénieur électricien, né au Caire, Egypte, le 10 octobre 1962, détenteur du passeport numéro A00773670 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Amani Guirguis);

- Mohamed Tareq Mostafa Bashir Hamed, ingénieur électricien, né au Caire, Egypte, le 28 janvier 1962, détenteur du passeport numéro A01770922 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Mohamed Hamed);

- Tamer Elhusainy Mohamed Abdalla Elbeleidy, médecin, né au Caire, Egypte, le 9 février 1968, détenteur du passeport numéro A15595743 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Tamer Elbeleidy);

- Mohamed Mousa Elsheikh Mohamed Mahmoud, chef du secteur des opérations, né à Sharkia, Egypte, le 23 mars 1974, détenteur du passeport numéro A14489142 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Mohamed Mahmoud);

- Khaled Abdelfattah Hassanein Abdelfattah, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Kalyobia, Egypte, le 6 janvier 1980, détenteur du passeport numéro A04076765 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Khaled Abdelfattah);

- Amr Mohamed Sanaa Mahmoud Hassan, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Gizeh, Egypte, le 5 novembre 1975, détenteur du passeport numéro A09676730 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Amr Hassan);

- Manal Ibrahim Abdelwahab Elashry, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Gharbeya, Egypte, le 1 août 1965, détenteur du passeport numéro A01106940 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Manal Elashry);

- Ahmed Nader Mohamed Abdelrahman, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né au Caire, Egypte, le 8 août 1982, détenteur du passeport numéro A12635620 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Ahmed Abdelrahman);

- Hani Ramadan Abdelaziz Roubi, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Fayoum, Egypte, le 25 février 1976, détenteur du passeport numéro A15703364 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Hani Roubi);

- Tamer Gamal Hassan Elshamy, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Gharbeya, Egypte, le 2 novembre 1980, détenteur du passeport numéro A08965766 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Tamer Elshamy);

- Haytham Mohamed Abbas Aly Abdelrahman, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Gizeh, Egypte, le 18 août 1983, détenteur du passeport numéro A07865395 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Haytham Abdelrahman);

- Ahmed Gamil Enayet Hassan Abdelrazek Enayet, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né au Caire, Egypte, le 31 octobre 1979, détenteur du passeport numéro A11478442 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Ahmed Enayet);

- Karim Ibrahim Louka Fayez Riad, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né au Caire, Egypte, le 4 septembre 1982, détenteur du passeport numéro 705485988 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Karim Riad);

- Ragy Ibrahim Samuel Basiluos, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Alexandrie, Egypte, le 6 juillet 1976, détenteur du passeport numéro A01805321 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Ragy Basiluos);

- Alaa Abdelgawad Elsayed Ghania, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Kalyobiya, Egypte, le 1 août 1984, détenteur du passeport numéro A03184741 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Alaa Ghania);

- Mohamed Talaat Saad Farrag, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né au Caire, Egypte, le 3 juin 1987, détenteur du passeport numéro A15738204 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Mohamed Farrag);

- Sally Saad Ahmed Saad Ahmed Hallabo, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né au Caire, Egypte, le 16 février 1981, détenteur du passeport numéro A00876930 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Sally Hallabo);

- Mahmoud Fathy Mohamed Karrar, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Londres, Grande-Bretagne, le 4 décembre 1986, détenteur du passeport numéro A01730926 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Mahmoud Karrar);

- Abdallah Hamdy Mohamed Elsayed, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né au Caire, Egypte, le 12 mars 1978, détenteur du passeport numéro A08726644 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Abdallah Elsayed);

- Hebatalla Mahmoud Mohamed Elawady, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né au Caire, Egypte, le 3 juillet 1979, détenteur du passeport numéro A00019728 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Hebatallah Elawady);

- Khaled Samir Rashad Abdou Shelbaia, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né au Caire, Egypte, le 29 avril 1983, détenteur du passeport numéro A01636372 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Khaled Shelbaia);

- Salma Safi AbdelAziz Elmaddah, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Alexandrie, Egypte, le 2 mars 1985, détenteur du passeport numéro A07062558 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Salma Elmaddah);

- Ahmed Gebaly Abdelmawla Abdeldaym, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né au Caire, Egypte, le 8 février 1988, détenteur du passeport numéro A15599802 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Ahmed Abdeldaym);

- Mostafa Mahmoud Abdelhamid Elkassify, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né au Caire, Egypte, le 30 mai 1980, détenteur du passeport numéro A13505733 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Mostafa Elkassify);

- Heba Rady Abdelnaeim Khalaf, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Menia, Egypte, le 1 juillet 1977, détenteur du passeport numéro A01217023 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Heba Khalaf);

- Mohamed Adel Reyad Abdelmeguid, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né au Caire, Egypte, le 24 avril 1982, détenteur du passeport numéro A06433417 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Mohamed Abdelmeguid);

- Ahmed Nabil Mohamed Abdelrahman, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Paris, France, le 4 août 1986, détenteur du passeport numéro A11045763 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Ahmed Abdelrahman);

- Mohamed Aladdin Sadiq Aboulnaga, employé à Fawry Banking and Payment Technology Services Company, né à Gizeh, Egypte, le 11 décembre 1986, détenteur du passeport numéro A10079509 et résidant professionnellement à Al Salam Tower, Corniche El Nile. Maadi, Le Caire, Egypte (Mohamed Aboulnaga); et

- Yasser Zaki Hashem, avocat, né au Caire, Egypte, le 15 novembre 1960, détenteur du passeport numéro A03269478 et résidant professionnellement au 23 Kasr El Nil Street, Le Caire 11211, Egypte (Yasser Hashem).

Helios, MENA LTV, EAEF, IFC, Nadar Iskandar, Ashraf Sabry, Mohamed Okasha, Magda Habib, Moustafa Elnahas, Abdelmaguid Afifi, Amani Guirguis, Mohamed Hamed, Tamer Elbeleidy, Mohamed Mahmoud, Khaled Abdelfattah, Amr Hassan, Manal Elashry, Ahmed Abdelrahman, Hani Roubi, Tamer Elshamy, Haytham Abdelrahman, Ahmed Enayet, Karim Riad, Ragy Basiluos, Alaa Ghania, Mohamed Farrag, Sally Hallabo, Mahmoud Karrar, Abdallah Elsayed, Hebatallah Elawady, Khaled Shelbaia, Salma Elmaddah, Ahmed Abdeldaym, Mostafa Elkassify, Heba Khalaf, Mohamed Abdelmeguid, Ahmed Abdelrahman, Mohamed Aboulnaga et Yasser Hashem sont individuellement désignés comme un Associé et collectivement comme les Associés.

EME est désigné comme le Nouvel Associé.

Les Associés et le Nouvel Associé sont collectivement désignés comme les Parties.

Les Parties sont représentées par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu de procurations données sous seing privé.

Après avoir été signée ne varietur par le mandataire des Parties concernées et le notaire instrumentant, chaque procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui auprès des autorités d'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que les Associés détiennent tout le capital social émis de la Société et que par conséquent l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour, ci-dessous reproduit;

II. Que la Société a été constituée le 4 juin 2015, suivant un acte de Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) numéro 2003, page 96130 le 7 août 2015. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés le 11 septembre 2015, suivant un acte de Maître Jacques Kessler, susmentionné, publié au Mémorial numéro 3257, page 156311 le 3 décembre 2015 et modifiés le 21 octobre 2015, suivant un acte de Maître Jacques Kessler, susmentionné, publié au Mémorial numéro 101, page 4808 le 13 janvier 2016, et modifiés le 18 janvier 2016, suivant un acte de Maître Jacques Kessler, susmentionné, acte dont la publication au Mémorial est en cours;

III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois cent onze mille deux cent quatre-vingt-sept dollars américains (USD 311.287,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de dix millions huit cent cinquante mille trois cent quatre dollars américains (USD 10.850.304,-), à un montant de onze millions cent soixante-et-un mille cinq cent quatre-vingt-onze dollars américains (USD 11.161.591,-) par l'émission de (a) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe A, (b) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe B, (c) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe C, (d) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe D, (e) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe E, (f) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe F, (g) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe G, (h) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe H, (i) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe I, et (j) trente-et-un mille cent trente-cinq (31.135) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune;

3. Renonciation aux droits préférentiels de souscription, le cas échéant, constatation par les Associés qu'aucun droit d'Anti-Dilution n'est applicable conformément à l'article 9 des Statuts, et souscription à et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 2. ci-dessus par apports en numéraire réalisés par Helios, MENA LTV et EAEF et un apport en nature réalisé par EME, étant entendu que (i) un montant de trois cent onze mille deux cent quatre-vingt-sept dollars américains (USD 311.287,-) sera affecté au compte nominal de capital social de la Société, et (ii) un montant de

deux millions cinquante-six mille sept cent cinquante-cinq dollars américains (USD 2.056.755) sera affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société;

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital social adoptée au point 2. ci-dessus;

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé du cabinet d'avocats Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l., ainsi qu'à tout employé de Orangefield, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société; et

6. Divers.

IV. Que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente assemblée, les Associés décident de renoncer aux formalités de convocation, se considérant dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'augmenter, avec effet immédiat, le capital social d'un montant de trois cent onze mille deux cent quatre-vingt-sept dollars américains (USD 311.287,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de dix millions huit cent cinquante mille trois cent quatre dollars américains (USD 10.850.304,-), à un montant de onze millions cent soixante-et-un mille cinq cent quatre-vingt-onze dollars américains (USD 11.161.591,-) par l'émission de (a) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe A, (b) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe B, (c) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe C, (d) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe D, (e) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe E, (f) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe F, (g) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe G, (h) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe H, (i) trente-et-un mille cent vingt-huit (31.128) parts sociales de classe I, et (j) trente-et-un mille cent trente-cinq (31.135) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune (les Nouvelles Parts Sociales), toutes sous forme nominative.

Troisième résolution

Les Associés décident, dans la mesure où cela est nécessaire, de renoncer aux droits préférentiels de souscription et constatent qu'aucun droit d'Anti-Dilution n'est applicable conformément à l'article 9 des Statuts. Les Associés décident d'accepter et d'enregistrer la souscription qui suit et l'entière libération de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription - Libération

Helios, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (a) treize mille soixante-six (13.066) parts sociales de classe A, (b) treize mille soixante-six (13.066) parts sociales de classe B, (c) treize mille soixante-six (13.066) parts sociales de classe C, (d) treize mille soixante-six (13.066) parts sociales de classe D, (e) treize mille soixante-six (13.066) parts sociales de classe E, (f) treize mille soixante-six (13.066) parts sociales de classe F, (g) treize mille soixante-six (13.066) parts sociales de classe G, (h) treize mille soixante-six (13.066) parts sociales de classe H, (i) treize mille soixante-six (13.066) parts sociales de classe I, et (j) treize mille soixante-douze (13.072) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune et de libérer intégralement ces souscriptions de parts sociales par:

- Un apport en numéraire d'un montant de neuf cent soixante-douze mille cinq cent soixante-dix-huit dollars américains (USD 972.578,-);

Il est entendu que (i) un montant de cent trente mille soixante-six dollars américains (USD 130.066,-) est affecté au compte nominal de capital social de la Société et (ii) un montant de huit cent quarante-et-un mille neuf cent douze dollars américains (USD 841.912,-) est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

MENA LTV, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (a) sept mille quatre cent soixante-six (7.466) parts sociales de classe A, (b) sept mille quatre cent soixante-six (7.466) parts sociales de classe B, (c) sept mille quatre cent soixante-six (7.466) parts sociales de classe C, (d) sept mille quatre cent soixante-six (7.466) parts sociales de classe D, (e) sept mille quatre cent soixante-six (7.466) parts sociales de classe E, (f) sept mille quatre cent soixante-six (7.466) parts sociales de classe F, (g) sept mille quatre cent soixante-six (7.466) parts sociales de classe G, (h) sept mille quatre cent soixante-six (7.466) parts sociales de classe H, (i) sept mille quatre cent soixante-six (7.466) parts sociales de classe I, et (j) sept mille quatre cent soixante-treize (7.473) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune et de libérer intégralement ces souscriptions de parts sociales par:

- Un apport en numéraire d'un montant de cinq cent quarante-cinq mille deux cent quatre-vingt-treize dollars américains (USD 545.293,-);

Il est entendu que (i) un montant de soixante-quatorze mille six cent soixante-sept dollars américains (USD 74.667,-) est affecté au compte nominal de capital social de la Société et (ii) un montant de quatre cent soixante-dix mille six cent vingt-six dollars américains (USD 470.626,-) est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

EAEF, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (a) sept mille quatre cent soixante-sept (7.467) parts sociales de classe A, (b) sept mille quatre cent soixante-sept (7.467) parts sociales de classe B, (c) sept mille quatre cent soixante-sept (7.467) parts sociales de classe C, (d) sept mille quatre cent soixante-sept (7.467) parts sociales de classe D, (e) sept mille quatre cent soixante-sept (7.467) parts sociales de classe E, (f) sept mille quatre cent soixante-sept (7.467) parts sociales de classe F, (g) sept mille quatre cent soixante-sept (7.467) parts sociales de classe G, (h) sept mille quatre cent soixante-sept (7.467) parts sociales de classe H, (i) sept mille quatre cent soixante-sept (7.467) parts sociales de classe I, et (j) sept mille quatre cent soixante-quatre (7.464) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune et de libérer intégralement ces souscriptions de parts sociales par:

- Un apport en numéraire d'un montant de cinq cent soixante-et-onze mille quatre-vingt-sept dollars américains (USD 571.087,-);

Il est entendu que (i) un montant de soixante-quatorze mille six cent soixante-sept dollars américains (USD 74.667,-) est affecté au compte nominal de capital social de la Société et (ii) un montant de quatre cent quatre-vingt-seize mille quatre cent vingt dollars américains (USD 496.420,-) est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

Le montant de deux millions quatre-vingt-huit mille neuf cent cinquante-huit dollars américains (USD 2.088.958,-) et ainsi à la libre disposition de la Société.

EME représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (a) trois mille cent vingt-neuf (3.129) parts sociales de classe A, (b) trois mille cent vingt-neuf (3.129) parts sociales de classe B, (c) trois mille cent vingt-neuf (3.129) parts sociales de classe C, (d) trois mille cent vingt-neuf (3.129) parts sociales de classe D, (e) trois mille cent vingt-neuf (3.129) parts sociales de classe E, (f) trois mille cent vingt-neuf (3.129) parts sociales de classe F, (g) trois mille cent vingt-neuf (3.129) parts sociales de classe G, (h) trois mille cent vingt-neuf (3.129) parts sociales de classe H, (i) trois mille cent vingt-neuf (3.129) parts sociales de classe I, et (j) trois mille cent vingt-six (3.126) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune et de libérer intégralement ces souscriptions de parts sociales par un apport en nature consistant en:

- Une créance détenue par EME vis à vis de Fawry for Banking and Payment Technology Services S.A.E., une société par actions de droit égyptien immatriculée sous le numéro 50840, constituée en vertu de la loi égyptienne sur les sociétés No. 159 de 1981, pour un montant de deux cent soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-quatre dollars américains (USD 279.084), (la Créance)

étant entendu que (i) un montant de trente-et-un mille deux cent quatre-vingt-sept dollars américains (USD 31.287,-) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société et (ii) un montant de deux cent quarante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept dollars américains (USD 247.797) sera affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

La preuve de la propriété et de la valeur de la Créance d'un montant total de deux cent soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-quatre dollars américains (USD 279.084) a été apportée par un certificat d'apport émis par EME et qui atteste que:

1. EME est le propriétaire et le bénéficiaire effectif de la Créance;
2. EME est le seul titulaire de droits au titre de la Créance et a le droit d'en disposer;
3. La Créance est certaine, liquide et exigible en date due sans déduction.
4. La Créance n'est grevée d'aucun nantissement ni d'aucun usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou usufruit au titre de la Créance et la Créance ne fait l'objet d'aucune saisie;
5. Il n'existe aucun droit de préemption, ni d'autre droit, en vertu duquel une personne pourrait être autorisée à demander à ce que la Créance lui soit cédée;
6. La Créance ne fait l'objet d'aucune procédure judiciaire ou autre;
7. Conformément au droit applicable, aux statuts respectifs ou autre documents organisationnels, tels que modifiés, la Créance est librement cessible;
8. Toutes les formalités nécessaires à Luxembourg ou dans toute juridiction compétente, subséquentes à l'apport en nature de la Créance à la Société, seront accomplies à la réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature;
9. Toutes les approbations des organes sociaux, réglementaires ou autre visant à la signature, la remise et l'accomplissement de la Créance à la Société, le cas échéant, ont été obtenues;
10. Conformément aux principes comptables généralement acceptés, la valeur de la Créance est au moins égale à deux cent soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-quatre dollars américains (USD 279.084) et depuis cette évaluation, aucun changement significatif qui aurait eu pour effet de déprécier la valeur de l'apport fait à la Société n'est intervenu; et
11. toutes les formalités visant à céder la propriété de la Créance apportée à la Société ont été accomplies par EME et à compter de l'apport de la Créance par EME à la Société, cette dernière deviendra propriétaire de l'apport.

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui auprès des autorités de l'enregistrement.

Les Parties décident d'enregistrer, qu'à la suite de l'augmentation de capital, la participation dans la Société est la suivante:

- Helios	4.569.971 parts sociales
- MENA LTV	2.866.784 parts sociales
- EAEF	2.270.919 parts sociales
- Nadar Iskandar	80.944 parts sociales
- Ashraf Sabry	342.293 parts sociales
- Mohamed Okasha	137.773 parts sociales
- Magda Habib	61.374 parts sociales
- Moustafa Elnahas	43.227 parts sociales
- Abdelmaguid Afifi	10.635 parts sociales
- Amani Guirguis	9.656 parts sociales
- Mohamed Hamed	28.838 parts sociales
- Tamer Elbeleidy	41.762 parts sociales
- Mohamed Mahmoud	3.920 parts sociales
- Khaled Abdelfattah	7.171 parts sociales
- Amr Hassan	5.386 parts sociales
- Manal Elashry	3.690 parts sociales
- Ahmed Abdelrahman	3.171 parts sociales
- Hani Roubi	6.000 parts sociales
- Tamer Elshamy	3.171 parts sociales
- Haytham Abdelrahman	3.964 parts sociales
- Ahmed Enayet	1.586 parts sociales
- Karim Riad	1.982 parts sociales
- Ragy Basiluos	4.928 parts sociales
- Alaa Ghania	2.800 parts sociales
- Mohamed Farrag	1.000 parts sociales
- Sally Hallabo	2.164 parts sociales
- Mahmoud Karrar	2.400 parts sociales
- Abdallah Elsayed	2.464 parts sociales
- Hebatallah Elawady	1.189 parts sociales
- Khaled Shelbaia	600 parts sociales
- Salma Elmaddah	2.378 parts sociales
- Ahmed Abdeldaym	991 parts sociales
- Mostafa Elkassify	2.042 parts sociales
- Heba Khalaf	1.982 parts sociales
- Mohamed Abdelmeguid	1.189 parts sociales
- Ahmed Abdelrahman	991 parts sociales
- Mohamed Aboulnaga	1.000 parts sociales
- Yasser Hashem	41.454 parts sociales
- IFC	556.515 parts sociales
- EME	31.287 parts sociales
Total des parts sociales:	<u>11.161.591 parts sociales</u>

Quatrième résolution

Afin de refléter les résolutions ci-dessus, les Parties décident de modifier l'article 5.1 des Statuts comme suit afin d'y refléter les résolutions ci-dessus:

« **5.1.** Le capital social est fixé à onze millions cent soixante-et-un mille cinq cent quatre-vingt-onze dollars américains (USD 11.161.591,-) représenté par:

(a) un million cent seize mille cent cinquante-huit (1.116.158) parts sociales de classe A sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe A); un million cent seize mille cent cinquante-huit (1.116.158) parts sociales de classe B sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe B); un million cent seize mille cent cinquante-huit (1.116.158) parts sociales de classe C sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe C); un million cent seize mille cent cinquante-huit (1.116.158) parts sociales de classe D sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe D);

un million cent seize mille cent cinquante-huit (1.116.158) parts sociales de classe E sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe E); un million cent seize mille cent cinquante-huit (1.116.158) parts sociales de classe F sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe F); un million cent seize mille cent cinquante-huit (1.116.158) parts sociales de classe G sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe G); un million cent seize mille cent cinquante-huit (1.116.158) parts sociales de classe H sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe H); un million cent seize mille cent cinquante-huit (1.116.158) parts sociales de classe I sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe I); et un million cent seize mille cent soixante-neuf (1.116.169) parts sociales de classe J sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe J).»

Cinquième résolution

Les Parties, représentant l'intégralité du capital social souscrit, donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l. ainsi qu'à tout employé autorisé de Orangefield, chacun agissant individuellement, afin de mettre à jour le registre des associés de la Société suite à l'augmentation de capital ci-dessus mentionnée.

Sixième résolution

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences la version anglaise prévaut.

DONT ACTE, le présent acte notarié est passé à Pétange, à la date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire des associés.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 mars 2016. Relation: EAC/2016/5628. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2016082237/720.

(160048564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Schuttrange Nucleus S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5c, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 204.744.

— STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the tenth day of the month of March.

Before Maître Cosita Delvaux, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

(i) Schuttrange S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 202212, and

(ii) Schuttrange Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 202170;

each represented by Maître Milène Drweski, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to proxies dated 10 March 2016 annexed to this document to be filed therewith with the registration authorities.

Such appearing parties, in their respective capacities, have requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a société en commandite par actions "Schuttrange Nucleus S.C.A." which they form between themselves:

ARTICLE OF INCORPORATION

Art. 1. Denomination. There exists between all persons that are shareholders on this day and all those who will become owners of the Shares mentioned hereafter a Luxembourg société en commandite par actions under the name of "Schuttrange Nucleus S.C.A." (the "Company") governed by the laws of Luxembourg and these articles of incorporation (the "Articles" or the "Articles of Incorporation").

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Manager. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic and/or military events have occurred or are imminent, which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between this office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration. The Company is established for an indefinite period of time. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

The Company shall not be dissolved in the event that the Manager resigns, is liquidated, is declared bankrupt or is unable to continue its business. In these circumstances, Article 16 shall apply.

Art. 4. Object.

4.1. The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, certificates of deposits and any other securities or financial instruments of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

4.2. The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and in any type of assets. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.3. The Company may borrow in any form and proceed by private or public placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or any other type of securities.

4.4. The Company may lend funds in any form including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company, entity or person as it deems fit.

4.5. The Company may give guarantees and grant securities for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any company or other enterprise in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any other company, entity or person as it deems fit.

4.6. In the normal course of its business, it may grant assistance in any way to companies, enterprises or persons in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company, entity or person as it deems fit, take any controlling, supervisory or other measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

4.7. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to or with respect to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.8. Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 5. Share Capital.

5.1. The issued share capital of the Company is represented by Management Share(s) and by Limited Shares.

5.2. The issued capital of the Company is set at thirty-one thousand euros (EUR31,000) represented by one (1) fully paid Management Share and three million ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (3,099,999) fully paid Limited Shares with nominal value of one euro cent (EUR0.01) each.

5.3. The Management Share is held by the unlimited liability Shareholder and Manager (actionnaire commandité-gérant) of the Company.

5.4. Authorised Share Capital

5.4.1. The authorised share capital of the Company (including the issued share capital of the Company) is set at one hundred million Euro (EUR100,000,000) to be represented by one (1) Management Share and nine billion nine hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand and nine hundred ninety-nine (9,999,999,999) Limited Shares, each with a nominal value of one Euro cent (EUR0.01).

5.4.2. The authorised share capital (and any authorisation granted to the Manager in relation thereto) shall be valid as from incorporation until the fifth anniversary of the date of publication of the deed of incorporation of the Company in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (unless extended or amended).

5.4.3. The Manager, or any delegate(s) duly appointed by the Manager, may from time to time issue Limited Shares of the Class(es) (or any securities or right convertible, exchangeable or giving right to Limited Shares) as it determines within the limits of the authorised (unissued) Share capital against contributions in cash, contributions in kind or by way of incorporation of any available reserves at such times and on such terms and conditions, including the issue price(s) and the

subscriber(s), as the Manager or its delegate(s) may in its or their discretion resolve and the General Meeting has waived and has authorised the Manager to waive, suppress or limit, any pre-emptive subscription rights of Shareholders and related procedures provided for by law to the extent the Manager deems such waiver, suppression or limitation advisable for any issue or issues of Limited Shares (or any rights or securities giving right to Limited Shares in any way) within the authorised (unissued) Share capital. A capital increase within the limits of the authorised Share capital shall be recorded by a notarial deed, and the Articles of Incorporation amended at the request of the Manager or its delegate(s).

5.5. The Company may not issue fractional Shares, and Shares may not be held in fractions. The Manager shall be authorised at its discretion to provide for the payment of cash or the issuance of scrip in lieu of any fraction of a Share.

5.6. The Company or its subsidiaries may proceed to the purchase or repurchase of its own Limited Shares and may hold Limited Shares in treasury, each time within the limits laid down by law.

5.7. The issued and the authorised share capital of the Company may be increased or reduced by resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, or as the case may be by decision of the Manager.

Art. 6. Shares.

6.1. Shares of the Company are in registered form only.

6.2. A register of Shares will be kept at the registered office of the Company. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said register.

6.3. The Shares are indivisible with respect to the Company which will recognise only one holder per Share. In the event that a Share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the Share will be required to name a single proxy to represent the Share vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Share until one person has been so appointed. The same rule shall apply in the event of a conflict between an usufructuary and a bare owner or between a pledgor and a pledgee.

6.4. The Company may consider the person in whose name the registered Shares are registered in the register of Shareholders as the full owner of such registered Shares. The Company shall be completely free from any responsibility in dealing with such registered Shares towards third parties and shall be justified in considering any right, interest or claims of such third parties in or upon such registered shares to be non-existent, subject, however, to any right which such third party might have to demand the registration or change in registration of registered Shares. In the event that a holder of registered shares does not provide an address to which all notices or announcements from the Company may be sent, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register(s) of Shareholders and such holder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until a different address shall be provided to the Company by such holder. The holder may, at any time, change his address as entered in the register(s) of Shareholders by means of written notification to the Company.

6.5. All communications and notices to be given to a registered Shareholder shall be deemed validly made to the latest address communicated by the Shareholder to the Company.

6.6. Upon the written request of a Shareholder, registered nominative Share certificate(s) recording the entry of such Shareholder in the register of Shareholders may be issued in such denominations as the Manager shall prescribe. The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the Manager. Such certificates shall be signed manually or by facsimile by two authorized representatives of the Manager. Lost, stolen or mutilated certificates will be replaced by the Company upon such evidence, undertakings and indemnities as may be deemed satisfactory to the Company, provided that mutilated Share certificates shall be delivered before new certificates are remitted.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1. A transfer of Limited Shares made in accordance with the provisions of the present Articles shall be carried out by means of a declaration of transfer entered in the relevant register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorised representatives. The Company may accept and enter in the relevant register a transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

7.2. The Management Share held by the Manager is exclusively transferable to a successor or additional manager with unlimited liability for the Company's financial obligations.

Art. 8. Voting Right. Subject as set forth in these Articles, each Share shall be entitled to one vote at all general meetings of shareholders.

Art. 9. Management.

9.1. The Company shall be managed by one manager (gérant) who shall be the unlimited liability Shareholder (actionnaire commandité) (the "Manager"). The Manager may not be removed without its approval except in the event of its legal incapacity or liquidation, in which event the Manager may be removed by a decision of the General Meeting of Shareholders adopted under the conditions required to amend the Articles of Incorporation of the Company (except as to the required approval of the Manager).

9.2. In the event of legal incapacity, liquidation or any other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board appoints an administrator, who needs not be a Shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a General Meeting is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such General Meeting, the General Meeting composed of Shareholders holding Limited Shares may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles of Incorporation (other than the Manager consent), a successor Manager. Any such appointment of a successor Manager shall not be subject to the approval of the (incapacitated or liquidated) Manager. The successor Manager so appointed shall become the holder of the Management Share(s) and the unlimited Shareholder of the Company (actionnaire commandité). The Management Share(s) is transferred to the successor Manager upon his appointment with no further action being required and due inscription thereof shall be made in the register of Shareholders of the Company together with such publications as required by Company Law.

9.3. The Manager shall be entitled to reimbursement of its expenses including, but not limited to, remuneration of its staff, taxes, rentals, cost of equipment, any other disbursements as well as directors fees and an annual fee equivalent to ten per cent of such expenses. Such amounts shall be payable monthly or quarterly as determined by the Manager on the basis of an estimate and a final account shall be drawn up on the basis of the accounts of the Manager. The Manager shall further be entitled to such management fee as approved by the General Meeting.

9.4. The Manager may appoint a successor or replacement Manager (who then also becomes the unlimited liability Shareholder (actionnaire commandité)) and transfer the Management Shares to such successor or replacement Manager. Notice thereof shall be given to all Limited Shareholders and the Company.

9.5. The Manager is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of management, disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by law or by these Articles of Incorporation to the General Meeting of Shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

9.6. The Manager shall have the power on behalf and in the name of the Company to carry out any and all of the purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may deem necessary, advisable or useful or incidental thereto. Except as otherwise expressly provided, the Manager has, and shall have full authority in its discretion to exercise, on behalf of and in the name of the Company, all rights and powers necessary or convenient to carry out the purposes of the Company.

9.7. The Manager may, from time to time, appoint officers or agents of the Company considered necessary for the operation and management of the Company. The officers and/or agents appointed shall have the powers and duties given to them by the Manager.

Art. 10. Binding Signatures. The Company will be bound towards third parties by the signature of the Manager, acting through one or more of its duly authorised signatories as designated by the Manager at its sole discretion, or such person (s) to which such power has been delegated by the Manager. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the above mentioned Manager.

Art. 11. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or entity shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of shareholders, managers or officers of the Manager is interested in, or is a shareholder, director, officer or employee of such other company or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business. The Manager or such officers shall not by reasons of such affiliation with such other company or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 12. Supervisory Board.

12.1. Unless an approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé) has been appointed for the supervision of the Company, the Company is supervised by a board of a minimum of three supervisors (the "Supervisory Board") appointed by the General Meeting of Shareholders which fixes their remuneration as well as the term of their office.

12.2. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and shall authorise any actions of the Manager that may, pursuant to applicable law, exceed the powers of the Manager.

12.3. The members of the Supervisory Board may be re-elected.

12.4. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

12.5. The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least seven (7) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which event the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. Notice may be waived by consent in writing, by electronic message or by telefax or any other means of transmission capable of evidencing such waiver. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board. Any member may act at any meeting by appointing in writing or by telefax or any other means of transmission capable of evidencing such waiver another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

12.6. The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a simple majority vote of the members present or represented. Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the Supervisory Board, the chairman of the meeting, any two members or as may be resolved at the relevant meeting or any subsequent meeting. Copies or extracts may be signed by the chairman of the Supervisory Board, the chairman of the meeting, any two members or as may be resolved at the relevant meeting or any subsequent meeting.

12.7. Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the Supervisory Board, each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication. Such approval shall be confirmed in writing and all documents shall form the record that proves that such resolution has been taken.

12.8. Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. A meeting may also be held by way of conference call or similar means only. The participation in a meeting or the holding of a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 13. General Meetings.

13.1. The General Meeting of Shareholders represents all the Shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, unless otherwise expressly provided herein, no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager through the vote of the Management Share(s).

13.2. General Meetings of Shareholders shall be convened pursuant to a notice given by a Manager setting forth the agenda and sent, unless otherwise provided for by law, by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder.

13.3. The annual general meeting shall be held on first Thursday of the month of June at 11.00 a.m. at the registered office or at a place in Luxembourg specified in the notice of meeting. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

13.4. Other Meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective convening notice of meeting.

13.5. If the entire issued share capital is represented at a General Meeting of Shareholders, the General Meeting may be validly held without any convening notice.

13.6. Resolutions at a General Meeting of Shareholders will, unless otherwise provided for by law or in these Articles of Incorporation, be passed at simple majority of the votes validly cast. Resolutions on the amendment of the Articles of Incorporation or on matters for which these Articles of Incorporation or the applicable law refer(s) to the conditions required for an amendment of the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half of the issued share capital. If the quorum requirement is not met at the first general meeting of Shareholders, a second meeting may be convened in accordance with applicable law. The second meeting shall validly deliberate regardless of quorum. At both meetings, decisions must be passed by at least two thirds of the votes validly cast.

13.7. Any General Meeting of Shareholders may only be validly constituted if the Management Share(s) are duly represented and no decision may be taken at any General Meeting of Shareholders if not approved by the vote attaching to the Management Share(s), unless expressly otherwise provided in these Articles of Incorporation.

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on 1st January of each year and shall terminate on 31st December of the same year.

14.2. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Manager.

14.3. The operations of the Company shall be subject to the supervision of the Supervisory Board or if required by law or as may be decided by the General Meeting, a statutory approved auditor (réviseur d'entreprises agréé). The auditor shall be elected by the General Meeting of Shareholders for a period ending at the date of the next annual General Meeting. The auditor in office may be removed at any time by the Shareholders with or without cause to the extent permitted by law.

Art. 15. Allocation of Profits, Distributions.

15.1. Out of the net profits of each year, an amount equal to five percent (5%) shall be allocated to the legal reserve account. This allocation ceases to be compulsory when such reserve is equal to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

15.2. The balance shall be allocated as determined by decision of the General Meeting of Shareholders.

15.3. Interim dividends may be declared and paid by the Manager in accordance with applicable law.

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of the dissolution of the Company for whatever reason or whatever time, the liquidation will be performed by liquidators or by the Manager then in office who will be endowed with the powers provided by Articles 144 et seq. of the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended.

16.2. Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid to the Limited Shareholders.

Art. 17. Definitions.

Articles or Articles of Incorporation	Means the present articles of incorporation of the Company;
General Meeting or General Meeting of Shareholders	Means the general meeting of shareholders of the Company;
Limited Shares	Means the limited shares (actions de commanditaires) of the Company;
Management Share(s)	Means the unlimited share(s) (actions de commandité) of the Company;
Manager	Means Schuttrange S.à.r.l., a société à responsabilité limitée (private limited company) registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B202212 or any successor or replacement Manager appointed in accordance with Article 9;
Shareholders	Means the holders of Shares;
Shares	Means the Management Shares and the Limited Shares.

Art. 18. Applicable law. All matters not governed by these Articles of Incorporation are to be determined in accordance with the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended.

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, the appearing parties subscribed and entirely paid up the three million one hundred thousand (3,100,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR0.01) each as follows. Evidence of the payment in cash of the subscription price of thirty-one thousand euros (EUR31,000) has been shown to the undersigned notary.

The capital has been subscribed as follows:

Name of Ordinary Subscriber (Commanditaire)	Number of subscribed Limited Shares
Schuttrange Holdco S.à.r.l.	3,099,999
Name of Management Share Subscriber (Commandité)	Number of subscribed Management Shares
Schuttrange S.à.r.l.	1
Total	3,099,999 Limited Shares and 1 Management Share

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31st December 2016.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the extraordinary general meeting of the shareholders has noted and/or resolved that:

(A) The meeting noted that the Manager of the Company (actionnaire commandité gérant) is Schuttrange S.à.r.l.

(B) The meeting resolved that the following persons have been appointed as members of the Supervisory Board for period ending at the annual general meeting of the Company to be held in 2021:

- Alexandra Cabete Matias, born on 5 February 1980 in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, having her professional address at 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

- Dan Wanek, born on 24 July 1976 in Wisconsin, United States of America, having his professional address at 345 California Street, Suite 3300, San Francisco, CA 94104, United States of America; and

- Stefano Questa, born on 2 March 1981 in Rome (Italy), having his professional address at 5th Floor Park House, 116 Park Street, London W1K 6AF, England, United Kingdom.

(C) The meeting resolved that the registered office of the Company is fixed at 5c, rue Eugene Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,700.-.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation and in the event of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille seize, le dixième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

(i) Schuttrange S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe au 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B202212, et

(ii) Schuttrange Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe au 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B202170;

chacune représentée par Maître Milène Drweski, maître en droit, demeurant au Luxembourg, en vertu de procurations datées du 10 mars 2016 annexées au présent document afin d'être soumises avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

Ces parties comparantes, en leur qualité respective, ont requis le notaire de dresser les statuts d'une société en commandite par actions «Schuttrange Nucleus S.C.A.» qu'elles constituent entre elles comme suit:

STATUTS

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe entre toutes les personnes qui sont actionnaires en ce jour et toutes celles qui deviendront propriétaires des Actions mentionnées ci-après une société en commandite par actions de droit luxembourgeois sous la dénomination de «Schuttrange Nucleus S.C.A.» (la «Société») régie par les lois du Luxembourg et les présents statuts de l'acte constitutif (les «Statuts» ou les «Statuts de l'Acte Constitutif»).

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Sur décision du Gérant, des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même commune sur simple décision du Gérant.

Dans le cas où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique et/ou militaire de nature à compromettre les activités normales de la Société au siège social, ou la communication aisée entre ce siège social et l'étranger, se sont produits ou sont sur le point de se produire, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert temporaire, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée. La Société peut à tout moment être dissoute par une résolution des actionnaires adoptée de la manière requise pour modifier les présents Statuts.

La Société ne sera pas dissoute du fait de la démission du Gérant, de sa liquidation, de sa mise en faillite ou de son incapacité à poursuivre ses activités. Dans de telles circonstances, l'article 16 s'appliquera.

Art. 4. Objet.

4.1 La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et l'aliénation de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou d'autres entités commerciales, entreprises ou investissements, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créances, de titres obligataires, de certificats de dépôt et de tout autre titre ou instrument financier de quelque nature que ce soit, ainsi que la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

4.2 La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit et ce, dans tout type d'avoirs. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.3 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder par voie de placement public ou privé à l'émission d'obligations, de titres obligataires et de certificats de créances ou de tout autre type de titres de créance ou autres.

4.4 La Société peut prêter des fonds sous quelque forme que ce soit, y compris de manière non limitative, ceux résultant de tout emprunt de la Société ou de l'émission de tout titre de participation ou de créance de quelque nature que ce soit, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société, entité ou personne qu'elle juge appropriée.

4.5 La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés pour ses propres obligations et engagements de même que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société, entité ou personne qu'elle juge appropriée.

4.6 D'une manière générale, elle peut prêter assistante de quelque manière que ce soit à des sociétés, entreprises ou personnes dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société, entité ou personne qu'elle juge appropriée, prendre toutes les mesures de contrôle, de surveillance ou autres et effectuer toutes les opérations qu'elle jugerait utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

4.7 La Société peut de manière générale employer les techniques et instruments relatifs à ou concernant l'un de ses investissements dans le but d'une gestion efficace, y compris de manière non limitative les techniques et instruments conçus pour protéger la Société contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'autres risques.

4.8 Enfin, la Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, techniques, financières ou autres, liées directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social émis de la Société est représenté par une/des Action(s) de Commandité et des Actions de Commanditaire.

5.2. Le capital émis de la Société est fixé à trente et un mille euros (31.000 EUR) représenté par une (1) Action de Commandité intégralement libérée et trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf-cent quatre-vingt-dix-neuf (3.099.999) Actions de Commanditaire intégralement libérées d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune.

5.3. L'Action de Commandité est détenue par l'Actionnaire commandité et Gérant (actionnaire commandité-gérant) de la Société.

5.4. Capital Social Autorisé

5.4.1 Le capital social autorisé de la Société (y compris le capital social émis de la Société) est fixé à cent millions d'euros (100.000.000 EUR) représenté par une (1) Action de Commandité et neuf milliards neuf-cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf-cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf-cent quatre-vingt-dix-neuf (9.999.999.999) Actions de Commanditaire de même classe, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR).

5.4.2 Le capital social autorisé (et toute autorisation donnée au Gérant en relation avec celui-ci) est valide depuis sa constitution jusqu'à la cinquième année après la publication de l'acte de constitution de la Société au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (sauf prorogation ou modification).

5.4.3 Le Gérant, ou tout autre délégué nommé par le Gérant, est autorisé à procéder à l'émission d'Actions de Commanditaire de(s) Classe(s) (ou tout autres titres ou droits convertibles, échangeables ou conférant des droits aux Actions de Commanditaire) dans les limites du capital social autorisé (non émis) en contrepartie d'apports en numéraire, en nature ou par incorporation de primes ou réserves disponibles ou autrement en vertu des modalités et conditions, y compris le(s) prix d'émission et le(s) souscripteur(s), déterminées par le Gérant ou se(s) délégué(s), et l'Assemblée Générale a renoncé ou a autorisé le Gérant à renoncer, supprimer ou limiter tout droit préférentiel de souscription des Actionnaires et à étendre toute procédure connexe prévue par la loi contre le Gérant qui considère une telle renonciation, suppression ou limitation opportune pour toute émission ou émissions d'Actions de Commanditaire (ou tout droits ou titres conférant dans tous les cas un droit aux Actions de Commanditaire) avec le Capital Social autorisé (non émis). Une augmentation de capital dans les limites du Capital Social autorisé devra être enregistrée par acte notarié, et les Statuts de l'Acte Constitutif modifiés sur requête du Gérant ou de ses délégués.

5.5. La Société ne peut pas émettre de fractions d'Actions et les Actions ne peuvent pas être détenues par fraction. Le Gérant sera autorisé, à sa discrétion, à prévoir le versement d'espèces ou l'émission de certificats en remplacement d'une fraction d'Action.

5.6. La Société ou ses filiales peuvent procéder à l'acquisition ou au rachat de ses propres Actions de Commanditaire et peuvent détenir des Actions de Commanditaire en trésorerie, à chaque fois dans les limites prescrites par la loi.

5.7. Le capital social émis et autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée Générale adoptée de la manière requise pour modifier les Statuts de l'Acte Constitutif, ou le cas échéant par une décision du Gérant.

Art. 6. Actions.

6.1. Les Actions de la Société sont uniquement nominatives.

6.2. Un registre des Actions sera tenu au siège social de la Société. La propriété des Actions nominatives sera établie par inscription dans ledit registre.

6.3. Les Actions sont indivisibles vis-à-vis de la Société, laquelle ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par Action. Dans le cas où une Action serait détenue par plus d'une personne, les personnes revendiquant la propriété de l'Action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'Action vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Action jusqu'à ce qu'une personne ait été ainsi nommée. La même règle s'appliquera en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un débiteur gagiste et un créancier gagiste.

6.4. La Société peut considérer la personne au nom de laquelle les Actions nominatives sont inscrites dans le registre des Actionnaires comme le propriétaire à part entière de ces Actions nominatives. La Société n'encourra aucune responsabilité dans quelque opération que ce soit avec ces Actions nominatives à l'égard des tiers, et sera en droit de considérer les droits, intérêts ou demandes de ces tiers sur ces actions nominatives comme inexistantes, sous réserve toutefois de tout droit que ce tiers pourrait avoir de requérir l'inscription ou la modification de l'inscription des Actions nominatives. Dans le cas où un détenteur d'actions nominatives ne fournirait pas d'adresse à laquelle toutes les notifications et annonces de la Société peuvent être envoyées, la Société pourra permettre une inscription à cet effet dans le(s) registre(s) des Actionnaires et l'adresse de ce détenteur sera réputée être au siège social de la Société ou une autre adresse que la Société pourrait ainsi inscrire de temps à autre jusqu'à ce que ce détenteur ait fourni une adresse différente à la Société. Le détenteur peut, à tout moment, changer son adresse telle qu'elle figure dans le(s) registre(s) des Actionnaires au moyen d'une notification écrite à envoyer à la Société.

6.5. Toutes les communications et notifications devant être données à un Actionnaire nominatif seront réputées valablement effectuées à la dernière adresse communiquée par l'Actionnaire à la Société.

6.6. À la demande écrite d'un Actionnaire, un (des) certificat(s) d'Actions nominatives établissant l'inscription de cet Actionnaire dans le registre des Actionnaires peut (peuvent) être émis dans les coupures que le Gérant prescrira. Les certificats ainsi émis auront la forme et porteront les légendes et les numéros d'identification que le Gérant déterminera. Ces certificats seront signés à la main ou par télécopie par deux représentants autorisés du Gérant. Les certificats perdus, volés ou endommagés seront remplacés par la Société sur présentation d'une preuve, d'engagements ou d'indemnités jugés satisfaisants par la Société, à condition que les certificats d'Actions endommagés soient remis avant que de nouveaux certificats ne soient émis.

Art. 7. Transfert d'Actions.

7.1. Un transfert d'Actions de Commanditaire effectué conformément aux dispositions des présents Statuts se fera au moyen d'une déclaration de transfert inscrite dans le registre concerné, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs représentants dûment autorisés. La Société peut accepter et inscrire dans le registre concerné un transfert sur la base d'une correspondance ou d'autres documents constatant l'accord intervenu entre le cédant et le cessionnaire jugés satisfaisants par la Société.

7.2. L'Action de Commandité détenue par le Gérant peut être transférée exclusivement à un gérant remplaçant ou supplémentaire ayant une responsabilité illimitée par rapport aux obligations financières de la Société.

Art. 8. Droit de vote. Sous réserve des dispositions des présents Statuts, chaque Action aura droit à un vote à toutes les assemblées générales des actionnaires.

Art. 9. Gérance.

9.1. La Société sera gérée par un gérant qui sera l'Actionnaire commandité (le «Gérant»). Le Gérant ne peut être révoqué sans son approbation, sauf en cas d'incapacité légale ou de liquidation, auquel cas le Gérant peut être révoqué par une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires adoptée selon les conditions requises pour modifier les Statuts de l'Acte Constitutif de la Société (sauf avec l'approbation requise du Gérant).

9.2. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou de toute autre situation permanente empêchant le Gérant d'agir en tant que Gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, à condition que le Conseil de Surveillance nomme un administrateur, actionnaire ou non, pour effectuer les actes urgents ou purement administratifs jusqu'à ce qu'une Assemblée Générale soit tenue, laquelle sera convoquée par l'administrateur dans les quinze (15) jours suivant sa nomination. Lors de cette Assemblée Générale, l'Assemblée Générale composée d'Actionnaires détenant des Actions de Commanditaire pourront nommer, conformément aux règles de quorum et de majorité requises en cas de modification des Statuts de l'Acte Constitutif (à part le consentement du Gérant), un nouveau Gérant. La nomination d'un nouveau gérant ne sera pas soumise à l'approbation du Gérant (incapable ou en liquidation). Le nouveau Gérant ainsi nommé deviendra le détenteur de(s) Action(s) de Commandité et l'Actionnaire Commandité de la Société. L'(les) Action(s) de Commandité est transférée au nouveau Gérant dès sa nomination sans qu'aucune autre action ne soit requise et l'inscription de celle(s)-ci sera effectuée dans le registre des Actionnaires de la Société avec les publications requises par la Loi sur les Sociétés Commerciales.

9.3. Le Gérant aura droit au remboursement de ses dépenses, y compris, mais de manière non restrictive, de la rémunération de son personnel, des taxes, des loyers, des frais d'équipement, de tous les autres débours ainsi que des jetons de présence des administrateurs et d'une taxe annuelle équivalente à dix pour cent desdites dépenses. Ces montants seront payables tous les mois ou trimestres tel que déterminé par le Gérant sur la base d'une estimation et un décompte final sera établi sur la base des comptes du Gérant. Le Gérant aura droit aux jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale.

9.4. Le Gérant peut nommer un Gérant successeur ou remplaçant (qui deviendra alors aussi l'Actionnaire Commandité) et transférer les Actions de Commandité à ce Gérant successeur ou remplaçant. Des notifications devront être données à tous les Actionnaires Commanditaires et à la Société.

9.5. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou accomplir tous les actes de gestion, de disposition et d'administration relevant de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale des Actionnaires ou au Conseil de Surveillance appartiennent au Gérant.

9.6. Le Gérant aura le pouvoir, pour le compte et au nom de la Société, de réaliser tous les objectifs de la Société et d'effectuer tous les actes et de conclure et d'exécuter tous les contrats et autres engagements qu'il pourrait juger nécessaires, opportuns ou utiles, ou qui y sont accessoires. À moins qu'il n'en soit expressément disposé autrement, le Gérant a et aura pleine autorité à sa discrétion pour exercer, pour le compte et au nom de la Société, tous les droits et pouvoirs nécessaires ou utiles en vue de réaliser l'objet de la Société.

9.7. Le Gérant peut, de temps à autre, s'il le juge nécessaire pour le fonctionnement et la gestion de la Société, nommer des fondés de pouvoir ou agents de la Société. Les fondés de pouvoir et/ou les agents désignés auront les pouvoirs et devoirs qui leur seront attribués par le Gérant.

Art. 10. Signatures ayant force obligatoire. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature du Gérant, agissant par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs personnes dûment habilitées à signer et désignées par le Gérant à sa seule discrétion, ou par l'intermédiaire de la/des personne(s) à qui ce pouvoir a été délégué par le Gérant. Tout litige impliquant la Société en tant que demanderesse ou défenderesse sera réglé au nom de la Société par le Gérant mentionné ci-dessus.

Art. 11. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entités ne seront affectés ou invalidés par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs actionnaires, des gérants ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans cette autre société ou entité, ou par le fait qu'ils seraient actionnaires, dirigeants, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou serait autrement en relation d'affaires. Le Gérant ou ces fondés de pouvoir ne sera/seront pas, en raison d'une telle affiliation avec cette autre société ou entité, privé(s) du droit de délibérer, de voter ou d'agir sur les matières relatives à ce contrat ou ces autres affaires.

Art. 12. Conseil de surveillance.

12.1. A moins qu'un réviseur d'entreprises agréé ait été nommé pour la surveillance de la Société, la Société est surveillée par un conseil composé d'au moins trois membres (le «Conseil de Surveillance») désignés par l'Assemblée Générale des Actionnaires qui fixe leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat.

12.2. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les affaires que le Gérant pourra déterminer et autorisera toutes les actions du Gérant qui pourraient, selon la loi applicable, excéder les pouvoirs du Gérant.

12.3. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles.

12.4. Le Conseil de Surveillance peut choisir un président parmi ses membres.

12.5. Le Conseil de Surveillance sera convoqué par son président ou par le Gérant. Un avis de convocation écrit à toute réunion du Conseil de Surveillance sera envoyé à tous les membres du Conseil de Surveillance sept (7) jours au moins avant la date prévue de cette réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera exposée dans l'avis de convocation à la réunion. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit, par message électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication permettant d'attester de l'authenticité d'une telle renonciation. Une convocation séparée ne sera pas requise pour des assemblées se tenant aux heures et endroits déterminés dans une résolution adoptée par le Conseil de Surveillance. Tout membre pourra agir lors de toute réunion en désignant par écrit, par télécopie ou par tout autre moyen de communication permettant d'attester de l'authenticité d'une telle renonciation un autre membre comme son représentant. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

12.6. Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité des membres sont présents ou représentés. Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront constatées dans des procès-verbaux signés par le président du Conseil de Surveillance, le président de la réunion, deux membres ou tel que décidé à la réunion concernée ou toute réunion subséquente. Des copies ou extraits peuvent être signés par le président du Conseil de Surveillance, le président de la réunion, deux membres ou tel que décidé à la réunion concernée ou toute réunion subséquente.

12.7. Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance auront le même effet que celles adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance; chaque membre approuvera une telle résolution par écrit, par télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Cette approbation sera confirmée par écrit et l'ensemble de ces documents constituera la preuve qu'une telle résolution a été prise.

12.8. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de communiquer entre elles. Une réunion peut également être tenue par voie de conférence téléphonique ou tout autre moyen similaire uniquement. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 13. Assemblées générales.

13.1. L'Assemblée Générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs d'ordonner, d'exécuter ou de ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société, à condition, sauf disposition contraire dans les présents Statuts, qu'aucune résolution ne soit valablement adoptée à moins d'avoir été approuvée par le Gérant par son droit de vote attaché aux Actions de Commandité.

13.2. Les Assemblées Générales des Actionnaires seront convoquées en vertu d'un avis donné par un Gérant reproduisant l'ordre du jour et envoyé, sauf disposition contraire de la loi, par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant l'assemblée à chaque Actionnaire.

13.3. L'assemblée générale annuelle se tiendra le premier mardi du mois de juin à 11h au siège social ou en un lieu au Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal ou bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

13.4. D'autres Assemblées des Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et heures indiqués dans l'avis de convocation respectif de l'assemblée.

13.5. Si tout le capital social émis est représenté à une Assemblée Générale des Actionnaires, l'Assemblée Générale peut être tenue valablement sans avis de convocation.

13.6. Lors d'une Assemblée Générale des Actionnaires, les résolutions seront prises, sauf disposition contraire de la loi ou dans les présents Statuts de l'Acte Constitutif, à la majorité simple des votes valablement exprimés. Les résolutions concernant la modification des Statuts de l'Acte Constitutif ou les matières pour lesquelles les présents Statuts de l'Acte Constitutif ou la loi applicable renvoi(en)t aux conditions requises pour une modification des Statuts de l'Acte Constitutif, le quorum sera d'au moins la moitié du capital social émis. Si le quorum n'est pas réuni lors de la première assemblée générale des Actionnaires, une seconde assemblée peut être convoquée conformément à la loi applicable. La seconde assemblée délibèrera valablement sans condition de quorum. Lors des deux assemblées, les décisions doivent être adoptées par au moins deux tiers des votes valablement exprimés.

13.7. Toute Assemblée Générale des Actionnaires ne peut être valablement constituée que si l'(les) Action(s) de Commandité sont dûment représentées et aucune décision ne peut être prise lors d'une Assemblée Générale des Actionnaires si elle n'a pas été approuvée par le vote attaché à(aux) l'Action(s) de Commandité, sauf disposition contraire expresse des présents Statuts de l'Acte Constitutif.

Art. 14. Exercice comptable.

14.1 L'exercice comptable de la Société débutera le 1^{er} janvier de chaque année et prendra fin le 31 décembre de la même année.

14.2 Chaque année à la fin l'année sociale, les comptes annuels seront dressées par le Gérant.

14.3 Les transactions de la Société seront soumises à la surveillance du Conseil de Surveillance, ou si la loi le requiert ou que l'Assemblée Générale le décide, par un réviseur d'entreprises agréé. Le réviseur d'entreprises devra être élu par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période se terminant à la date de la prochaine Assemblée Générale. Le réviseur d'entreprises en fonction pourra être révoqué à tout moment par les Actionnaires avec ou sans motif dans les limites permises par la loi.

Art. 15. Affectation des bénéfices, distributions.

15.1. Il sera prélevé sur les bénéfices nets annuels un montant égal à cinq pour cent (5%) qui sera affecté à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

15.2. Le solde sera affecté de la manière déterminée par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être déclarés et versés par le Gérant conformément à la loi applicable.

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société pour quelque raison et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera effectuée par les soins de liquidateurs ou du Gérant alors en fonction qui auront les pouvoirs conférés par les articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

16.2. Une fois toutes les dettes, charges et dépenses de liquidation réglées, tout solde en résultant sera versé aux Actionnaires Commanditaires.

Art. 17. Définitions.

Statuts ou Statuts de l'Acte Constitutif	Désigne les présents statuts de l'acte constitutif de la Société;
Assemblée Générale ou Assemblée Générale des Actionnaires	Désigne l'assemblée générale des actionnaires de la Société;
Actions de Commanditaires	Désigne les actions de commanditaires de la Société;
Actions de Commandité	Désigne les actions de commandité de la Société
Gérant	Désigne Schuttrange S.à.r.l., une société à responsabilité limitée immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B202212 ou tout Gérant successeur ou remplaçant nommé selon l'article 9;
Actionnaires	Désigne les détenteurs d'Actions;
Actions	Désigne les Actions de Commandité et les Actions de Commanditaire.

Art. 18. Droit applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts de l'Acte Constitutif seront déterminées conformément à la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés par les parties comparantes, ces dernières ont souscrit et intégralement libéré les trois millions cent mille (3.100.000) actions d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune comme suit. Preuve du paiement en numéraire du prix de souscription de trente et un mille euros (31.000 EUR) a été montrée au notaire soussigné.

Le capital a été souscrit comme suit:

Nom du Souscripteur Commanditaire	Nombre d'Actions de Commanditaire souscrites
Schuttrange Holdco S.à r.l.	3.099.999
Nom du Souscripteur Commandité	Nombre d'Actions de Commandité souscrites
Schuttrange S.à r.l.	1
Total	3.099.999
	Actions de Commanditaire et 1 Action de Commandité

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2016.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé que:

(A) L'assemblée note que le Gérant de la Société (actionnaire commandité gérant) est Schuttrange S.à r.l.

(B) L'assemblée décide que les personnes suivantes ont été nommées comme membres du Conseil de Surveillance pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de la Société devant se tenir en 2021:

- Alexandra Cabete Matias, née le 5 février 1980 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, résidant professionnellement au 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Dan Wanek, né le 24 juillet 1976 à Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 345, California Street, Suite 3300, San Francisco, CA 94101, Etats-Unis d'Amérique; et

- Stefano Questa, né le 2 mars 1981 à Rome (Italie), résidant professionnellement au 5th Floor Park House, 116 Park Street, Londres W1K 6 AF, Angleterre, Royaume-Uni.

(C) Le siège social de la Société est fixé au 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incomberont à la Société en raison de sa constitution sont estimés à approximativement EUR 1.700,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction en langue française et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Après lecture du présent document faite au mandataire des personnes comparantes, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, ledit mandataire et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: M. DRWESKI, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 15 mars 2016. Relation: 1LAC/2016/8604. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2016.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2016082287/644.

(160048419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Selena Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 99.108,68.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 177.024.

In the year two thousand and fifteen, on the fourth day of December,

Before the undersigned, Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

An extraordinary general meeting of the shareholders of Selena Luxco S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered address at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.024 (the "Company") and incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, dated 3 May 2013, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1519 (page 72902) on 26 June 2013 was held. The Articles have been amended the last time pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger dated 26 November 2014 and published in the Mémorial dated 31 December 2014 number 4021 page 192970.

The meeting elected Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, as chairman of the meeting (the "Chairman"). The Chairman appointed Mrs Marisa GOMES, private employee, residing professionally in Pétange, as secretary of the meeting (the "Secretary"). The meeting elected Mrs Laetitia ZUANEL, private employee, residing professionally in Pétange, as scrutineer of the meeting (the "Scrutineer")

These appointments having been made, the Chairman declared that and requested the notary to state that:

I.- The shareholders represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list (the "Shareholders"). This list and the proxies, after having been signed by the proxyholder(s) of the Shareholders and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II.- This attendance list shows that all the shares of the Company, representing 100% of the share capital of the Company, are represented at the present extraordinary general meeting.

III.- All the Shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda.

IV.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

A. "To approve the determination by resolution of the board of managers of a Total Redemption Amount (as defined in the Articles).

B. To acknowledge and approve the repurchase by the Company pursuant to a resolution of the board of managers and based on interim accounts of each of the one million four hundred and fifteen thousand eight hundred and thirty-seven (1,415,837) class 3 shares in the Company with a nominal value of one Penny (GBP 0.01) each (the "Repurchased Shares") at

C. a price of two point three two four six five eight British Pounds (GBP 2.324658) per share in the case of the class A3 shares, two hundred and thirty-two point four six five eight one three British Pounds (GBP 232.465813) per share in the case of class B3 shares, twenty-six point seven two one zero two seven British Pounds (GBP 26.721027) per share in the case of class C3 shares and five point six six six five eight zero British Pounds (GBP 5.666580) per share in the case of class D3 shares.

D. To complete the consequent reduction of the Company's share capital by an amount of fourteen thousand one hundred and fifty-eight British Pounds and thirty-seven pence (GBP 14,158.37) to decrease the share capital from its current amount of one hundred and thirteen thousand two hundred and sixty-seven British Pounds and five pence (GBP 113,267.05) to ninety-nine thousand one hundred and eight British Pounds and sixty-eight pence (GBP 99,108.68) by the cancellation of the Repurchased Shares.

E. To amend the Articles to reflect the proposed resolutions.

F. Miscellaneous."

After due and careful deliberation, the following resolutions were unanimously approved by the Founding Shareholders:

First resolution

The Shareholders resolved that the determination by resolution of the board of managers passed on 4 December 2015 of a Total Redemption Amount (as defined in the Articles) of five million five hundred and eighty-five thousand four hundred and thirty-eight British Pounds and thirty-six pence (GBP 5,585,438.36) is approved.

Second resolution

The Shareholders resolved to acknowledge and approve the repurchase by the Company pursuant to a resolution of the board of managers and based on interim accounts dated 4 December 2015 of each of the Repurchased Shares at a price of

two point three two four six five eight British Pounds (GBP 2.324658) per share in the case of the class A3 shares, two hundred and thirty-two point four six five eight one three British Pounds (GBP 232.465813) per share in the case of class B3 shares, twenty-six point seven two one zero two seven British Pounds (GBP 26.721027) per share in the case of class C3 shares and five point six six six five eight zero British Pounds (GBP 5.666580) per share in the case of class D3 shares.

Third resolution

The Shareholders resolved to reduce the Company's share capital by by an amount of fourteen thousand one hundred and fifty-eight British Pounds and thirty-seven pence (GBP 14,158.37) to decrease the share capital from its current amount of one hundred and thirteen thousand two hundred and sixty-seven British Pounds and five pence (GBP 113,267.05) to ninety-nine thousand one hundred and eight British Pounds and sixty-eight pence (GBP 99,108.68) by the cancellation of the Repurchased Shares.

Fourth resolution

The Shareholders resolved to amend article 5.1 of the Articles (share capital) to reflect the decisions taken under the preceding resolutions so that henceforth it shall read as follows:

" 5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at ninety-nine thousand one hundred and eight British Pounds and sixty-eight pence (GBP 99,108.68) represented by:

- 5.1.1 One million three hundred and eighteen thousand two hundred (1,318,200) class A4 shares (the "Class A4 Shares");
- 5.1.2 One million three hundred and eighteen thousand two hundred (1,318,200) class A5 shares (the "Class A5 Shares");
- 5.1.3 One million three hundred and eighteen thousand two hundred (1,318,200) class A6 shares (the "Class A6 Shares");
- 5.1.4 One million three hundred and eighteen thousand two hundred (1,318,200) class A7 shares (the "Class A7 Shares");
- 5.1.5 One million three hundred and eighteen thousand two hundred (1,318,200) class A8 shares (the "Class A8 Shares");
- 5.1.6 One million three hundred and eighteen thousand two hundred (1,318,200) class A9 shares (the "Class A9 Shares");
- 5.1.7 One million three hundred and eighteen thousand two hundred (1,318,200) class A10 shares (the "Class A10 Shares");
- 5.1.8 Six thousand eight hundred and eighteen (6,818) class B4 shares (the "Class B4 Shares");
- 5.1.9 Six thousand eight hundred and eighteen (6,818) class B5 shares (the "Class B5 Shares");
- 5.1.10 Six thousand eight hundred and eighteen (6,818) class B6 shares (the "Class B6 Shares");
- 5.1.11 Six thousand eight hundred and eighteen (6,818) class B7 shares (the "Class B7 Shares");
- 5.1.12 Six thousand eight hundred and eighteen (6,818) class B8 shares (the "Class B8 Shares");
- 5.1.13 Six thousand eight hundred and eighteen (6,818) class B9 shares (the "Class B9 Shares"); and
- 5.1.14 Six thousand eight hundred and eighteen (6,818) class B10 shares (the "Class B10 Shares")
- 5.1.15 twenty thousand nineteen (20,019) class C4 shares (the "Class C4 Shares");
- 5.1.16 twenty thousand nineteen (20,019) class C5 shares (the "Class C5 Shares");
- 5.1.17 twenty thousand nineteen (20,019) class C6 shares (the "Class C6 Shares");
- 5.1.18 twenty thousand nineteen (20,019) class C7 shares (the "Class C7 Shares");
- 5.1.19 twenty thousand nineteen (20,019) class C8 shares (the "Class C8 Shares");
- 5.1.20 twenty thousand nineteen (20,019) class C9 shares (the "Class C9 Shares"); and
- 5.1.21 twenty thousand twenty-eight (20,028) class C10 shares (the "Class C10 Shares")
- 5.1.22 seventy thousand eight hundred (70,800) class D4 shares (the "Class D4 Shares");
- 5.1.23 seventy thousand eight hundred (70,800) class D5 shares (the "Class D5 Shares");
- 5.1.24 seventy thousand eight hundred (70,800) class D6 shares (the "Class D6 Shares");
- 5.1.25 seventy thousand eight hundred (70,800) class D7 shares (the "Class D7 Shares");
- 5.1.26 seventy thousand eight hundred (70,800) class D8 shares (the "Class D8 Shares");
- 5.1.27 seventy thousand eight hundred (70,800) class D9 shares (the "Class D9 Shares"); and
- 5.1.28 seventy thousand eight hundred (70,800) class D10 shares (the "Class D10 Shares")

each a "Share" and together referred to as the "Shares", having a nominal value of one penny (GBP 0.01) each and the rights and obligations set out in these Articles. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and individually a "Shareholder.""

Fifth resolution

The Shareholders resolved to amend articles 5.7, 5.8 and 5.9 of the Articles (share capital) to reflect the decisions taken under the preceding resolutions so that henceforth articles 5.7, 5.8 and 5.9 of the Articles shall read as follows:

5.7. Subject to article 5.8, the share capital of the Company may be reduced exclusively through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued shares of one or more Numerical Classes (a "Share Redemption") in respect of the following periods:

5.7.1 The period for the Class 4 Shares is the period starting on the day after 4 December 2015 and ending no later than on 31 December 2016 (the "Class 4 Period").

5.7.2 The period for the Class 5 Shares is the period starting on the day after the Class 4 Period and ending on no later than 31 December 2017 (the "Class 5 Period").

5.7.3 The period for the Class 6 Shares is the period starting on the day after the Class 5 Period and ending on no later than 31 December 2018 (the "Class 6 Period").

5.7.4 The period for the Class 7 Shares is the period starting on the day after the Class 6 Period and ending on no later than 31 December 2019 (the "Class 7 Period").

5.7.5 The period for the Class 8 Shares is the period starting on the day after the Class 7 Period and ending no later than on 31 December 2020 (the "Class 8 Period").

5.7.6 The period for the Class 9 Shares is the period starting on the day after the Class 8 Period and ending no later than on 31 December 2021 (the "Class 9 Period").

5.7.7 The period for the Class 10 Shares is the period starting on the day after the Class 9 Period and ending no later than on 31 December 2022 (the "Class 10 Period").

5.8. Where a Numerical Class has not been repurchased and cancelled within the relevant Class Period, the redemption and cancellation of that Numerical Class may be made within a new period (the "New Period"). A New Period shall, in respect of the New Period for the relevant Numerical Class of Shares with the lowest number, commence on the day after the expiry of the Class 10 Period and, in respect of all other Numerical Classes of Shares, commence on the day after the expiry of the immediately preceding New Period. Each New Period shall be for a period of one calendar year (subject as provided in article 5.9). By way of example, if the Class 4 Shares are repurchased in their Class 4 Period and the Class 5 Shares are not repurchased in their Class 5 Period, then the New Period for the Class 5 Shares will commence on 1 January 2023 and the New Period for the Class 6 Shares will commence on 1 January 2024.

5.9. For the avoidance of doubt, in the event that a repurchase and cancellation of a Numerical Class shall take place prior to the last day of its respective Class Period (or as the case may be, New Period), the following Class Period (or as the case may be, New Period) shall start on the day after the repurchase and cancellation of such Numerical Class and shall continue to end on the day initially defined in the articles above. By way of example, if the Class 4 Shares are repurchased on 15 August 2016, the Class 5 Period will commence on 16 August 2016 and terminate not later than 31 December 2017."

Sixth resolution

The Shareholders resolved to delete article 16.6.1 of the Articles (distribution on shares) to reflect the decisions taken under the preceding resolutions and renumber the following paragraphs so that henceforth article 16.6 of the Articles shall read as follows:

" 16.6. In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid in the following order:

16.6.1 the holder(s) of the Class A4 Shares, Class B4 Shares, Class C4 Shares and Class D4 Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.35% of the nominal value of the Class A4 Shares, Class B4 Shares, Class C4 Shares and Class D4 Shares provided, that for the purpose of the calculation of the nominal value of the Class B4 Shares, Class C4 Shares and Class D4 Shares, the Class B4 Shares, Class C4 Shares and Class D4 Shares will have deemed to have been converted into Class A4 Shares;

16.6.2 the holder(s) of the Class A5 Shares, Class B5 Shares, Class C5 Shares and Class D5 Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.40% of the nominal value of the Class A5 Shares, Class B5 Shares, Class C5 Shares and Class D5 Shares provided, that for the purpose of the calculation of the nominal value of the Class B5 Shares, Class C5 Shares and Class D5 Shares, the Class B5 Shares, Class C5 Shares and Class D5 Shares will have deemed to have been converted into Class A5 Shares;

16.6.3 the holder(s) of the Class A6 Shares, Class B6 Shares, Class C6 Shares and Class D6 Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.45% of the nominal value of the Class A6 Shares, Class B6 Shares, Class C6 Shares and Class D6 Shares provided, that for the purpose of the calculation of the nominal value of the Class B6 Shares, Class C6 Shares and Class D6 Shares, the Class A6 Shares, Class B6 Shares, Class C6 Shares and Class D6 Shares will have deemed to have been converted into Class A6 Shares;

16.6.4 the holder(s) of the Class A7 Shares, Class B7 Shares, Class C7 Shares and Class D7 Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.50% of the nominal value of the Class A7 Shares, Class B7 Shares, Class C7 Shares and Class D7 Shares provided, that for the purpose of the calculation of the nominal value of the Class B7 Shares, Class C7 Shares and Class D7 Shares, the Class B7 Shares, Class C7 Shares and Class D7 Shares will have deemed to have been converted into Class A7 Shares;

16.6.5 the holder(s) of the Class A8 Shares, Class B8 Shares, Class C8 Shares and Class D8 Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.55% of the nominal value of the Class A8 Shares and Class B8 Shares provided, that for the purpose

of the calculation of the nominal value of the Class B8 Shares, the Class B8 Shares will have deemed to have been converted into Class A8 Shares;

16.6.6 the holder(s) of the Class A9 Shares, Class B9 Shares, Class C9 Shares and Class D9 Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.60% of the nominal value of the Class A9 Shares, Class B9 Shares, Class C9 Shares and Class D9 Shares provided, that for the purpose of the calculation of the nominal value of the Class B9 Shares, Class C9 Shares and Class D9 Shares, the Class B9 Shares, Class C9 Shares and Class D9 Shares will have deemed to have been converted into Class A9 Shares;

16.6.7 the holder(s) of the Class A10 Shares, Class B10 Shares, Class C10 Shares and Class D10 Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.65% of the nominal value of the Class A10 Shares and Class B10 Shares provided, that for the purpose of the calculation of the nominal value of the Shares, Class B10 Shares, Class C10 Shares and Class D10 Shares, the Class A10 Shares, Class B10 Shares, Class C10 Shares and Class D10 Shares will have deemed to have been converted into Class A10 Shares; and

16.6.8 The balance shall be allocated to the holders of the classes of Shares pursuant to a decision taken by the Shareholders' Meeting."

Seventh resolution

The Shareholders resolved to amend the following definitions included in article 19 (definitions) of the Articles to reflect the decisions taken under the preceding resolutions so that henceforth it shall read as follows:

""Class "A" Shares" means the Class A4 Shares, the Class A5 Shares, the Class A6 Shares, the Class A7 Shares, the Class A8 Shares, the Class A9 Shares and the Class A10 Shares, issued by the Company from time to time;

"Class "B" Shares" means the Class B4 Shares, the Class B5 Shares, the Class B6 Shares, the Class B7 Shares, the Class B8 Shares, the Class B9 Shares and the Class B10 Shares, issued by the Company from time to time;

"Class "C" Shares" means the Class C4 Shares, the Class C5 Shares, the Class C6 Shares, the Class C7 Shares, the Class C8 Shares, the Class C9 Shares and the Class C10 Shares, issued by the Company from time to time;

"Class "D" Shares" means the Class D4 Shares, the Class D5 Shares, the Class D6 Shares, the Class D7 Shares, the Class D8 Shares, the Class D9 Shares and the Class D10 Shares, issued by the Company from time to time;

"Class Periods" means the Class 4 Period, the Class 5 Period, the Class 6 Period, the Class 7 Period, the Class 8 Period, the Class 9 Period and the Class 10 Period."

The Shareholders resolved to delete the following definition included in article 19 (Definitions) of the Articles to reflect the decisions taken under the preceding resolutions.

""Class 3 Shares" means the Class 3 Shares, the Class B3 Shares, the Class C3 Shares and the Class D3 Shares."

Whereof the present deed is drawn up in Pétange on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the proxyholders of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le quatre décembre;

Par-devant le soussigné, Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des associés de Selena Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.024 (la "Société"), constituée par un acte de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 3 mai 2013, dont les statuts de la Société (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1519, page 72902, en date du 26 juin 2013. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié de Maître Joseph ELVINGER, en date du 26 novembre 2014 publié au Mémorial du 31 décembre 2014 numéro 4021 page 192970.

L'Assemblée désigne Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Pétange, comme le président de l'Assemblée (le "Président"). Le Président désigne Madame Marisa GOMES, employée privée, avec adresse professionnelle à Pétange, comme secrétaire de l'Assemblée (le "Secrétaire"). L'Assemblée choisit Madame Laetitia ZUANEL, employée privée, avec adresse professionnelle à Pétange, comme scrutateur de l'Assemblée (le "Scrutateur").

Ces nominations ayant été faites, le Président déclare et requiert du notaire qu'il acte que:

I.- Les associés représentés et le nombre des parts sociales détenues par eux sont indiqués sur une liste de présence (les "Associés"). Cette liste et les procurations, après avoir été signées par le(s) mandataire(s) des Associés et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les parts sociales de la Société, représentant 100% du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

III.- Tous les Associés déclarent avoir été dûment informés à l'avance de l'ordre du jour de l'assemblée et ont renoncé à toutes exigences et formalités de convocation. L'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour.

IV.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

A. Approuver la détermination faite par résolution du conseil de gérance du Montant Total de Rachat (tel que défini dans les Statuts).

B. Prendre acte et approuver le rachat par la Société, en vertu d'une résolution du conseil de gérance et sur base des comptes intérimaires, de chacune des un million quatre cent quinze mille huit cent trente-sept (1.415.837) parts sociales de catégorie 3 dans la société ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01) chacune (les "Parts Sociales Rachetées") à un prix de deux virgule trois deux quatre six cinq huit Livres Sterling (GBP 2,324658) par part sociale dans le cas des parts sociales de catégorie A3, deux cent trente-deux virgule quatre six cinq huit un trois Livres Sterling (GBP 232,465813) par part sociale dans le cas des parts sociales de catégorie B3, vingt-six virgule sept deux un zéro deux sept Livres Sterling (GBP 26,721027) par part sociale dans le cas des parts sociales de catégorie C3 et cinq virgule six six six cinq huit zéro Livres Sterling (GBP 5,666580) par part sociale dans le cas des parts sociales de catégorie D3.

C. Achever la réduction consécutive du capital social de la Société d'un montant de quatorze mille cent cinquante-huit Livres Sterling et trente-sept pence (GBP 14.158,37) pour le réduire de son montant actuel de cent treize mille deux cent soixante-sept Livres Sterling et cinq pence (GBP 113.267,05) à quatre-vingt-dix-neuf mille cent huit Livres Sterling et soixante-huit pence (GBP 99.108,68) par l'annulation des Parts Sociales Rachetées.

D. Modifier les Statuts afin de refléter les résolutions proposées.

E. Divers.

Après délibération attentive, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

Les Associés décident que la détermination réalisée par résolution du conseil de gérance du 4 décembre 2015 du Montant Total de Rachat (tel que définit dans les Statuts) de cinq millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent trente-huit Livres Sterling et trente-six pence (GBP 5.585.438,36) est approuvée.

Deuxième résolution

Les Associés décident de prendre acte et d'approuver le rachat par la Société en vertu d'une résolution du conseil de gérance et sur base des comptes intérimaires en date du 4 décembre 2015, de chacune des Parts Sociales Rachetées à un prix de deux virgule trois deux quatre six cinq huit Livres Sterling (GBP 2,324658) par part sociale dans le cas des parts sociales de catégorie A3, deux cent trente-deux virgule quatre six cinq huit un trois Livres Sterling (GBP 232,465813) par part sociale dans le cas des parts sociales de catégorie B3, vingt-six virgule sept deux un zéro deux sept Livres Sterling (GBP 26,721027) par part sociale dans le cas des parts sociales de catégorie C3 et cinq virgule six six six cinq huit zéro Livres Sterling (GBP 5,666580) par part sociale dans le cas des parts sociales de catégorie D3.

Troisième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de quatorze mille cent cinquante-huit Livres Sterling et trente-sept pence (GBP 14.158,37) pour le réduire de son montant actuel de cent treize mille deux cent soixante-sept Livres Sterling et cinq pence (GBP 113.267,05) à quatre-vingt-dix-neuf mille cent huit Livres Sterling et soixante-huit pence (GBP 99.108,68) par l'annulation des Parts Sociales Rachetées.

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts (capital social) pour refléter les décisions prises en vertu des résolutions précédentes afin qu'il se lise désormais comme suit:

5.1. "Le capital social émis de la Société est fixé à quatre-vingt-dix-neuf mille cent huit Livres Sterling et soixante-huit pence (GBP 99.108,68) représenté par:

5.1.1 Un million trois cent dix-huit mille deux cent (1.318.200) parts sociales de catégorie A4 (les "Parts Sociales de Catégorie A4");

5.1.2 Un million trois cent dix-huit mille deux cent (1.318.200) parts sociales de catégorie A5 (les "Parts Sociales de Catégorie A5");

5.1.3 Un million trois cent dix-huit mille deux cent (1.318.200) parts sociales de catégorie A6 (les "Parts Sociales de Catégorie A6");

5.1.4 Un million trois cent dix-huit mille deux cent (1.318.200) parts sociales de catégorie A7 (les "Parts Sociales de Catégorie A7");

5.1.5 Un million trois cent dix-huit mille deux cent (1.318.200) parts sociales de catégorie A8 (les "Parts Sociales de Catégorie A8");

5.1.6 Un million trois cent dix-huit mille deux cent (1.318.200) parts sociales de catégorie A9 (les Parts Sociales de Catégorie A9");

5.1.7 Un million trois cent dix-huit mille deux cent (1.318.200) parts sociales de catégorie A10 (les "Parts Sociales de Catégorie A10");

5.1.8 Six mille huit cent dix-huit (6.818) parts sociales de catégorie B4 (les "Parts Sociales de Catégorie B4");

5.1.9 Six mille huit cent dix-huit (6.818) parts sociales de catégorie B5 (les "Parts Sociales de Catégorie B5");

5.1.10 Six mille huit cent dix-huit (6.818) parts sociales de catégorie B6 (les "Parts Sociales de Catégorie B6");

5.1.11 Six mille huit cent dix-huit (6.818) parts sociales de catégorie B7 (les "Parts Sociales de Catégorie B7");

5.1.12 Six mille huit cent dix-huit (6.818) parts sociales de catégorie B8 (les "Parts Sociales de Catégorie B8");

5.1.13 Six mille huit cent dix-huit (6.818) parts sociales de catégorie B9 (les "Parts Sociales de Catégorie B9");

5.1.14 Six mille huit cent dix-huit (6.818) parts sociales de catégorie B10 (les "Parts Sociales de Catégorie B10");

5.1.15 Vingt mille dix-neuf (20.019) parts sociales de catégorie C4 (les "Parts Sociales de Catégorie C4");

5.1.16 Vingt mille dix-neuf (20.019) parts sociales de catégorie C5 (les "Parts Sociales de Catégorie C5");

5.1.17 Vingt mille dix-neuf (20.019) parts sociales de catégorie C6 (les "Parts Sociales de Catégorie C6");

5.1.18 Vingt mille dix-neuf (20.019) parts sociales de catégorie C7 (les "Parts Sociales de Catégorie C7");

5.1.19 Vingt mille dix-neuf (20.019) parts sociales de catégorie C7 (les "Parts Sociales de Catégorie 8");

5.1.20 Vingt mille dix-neuf (20.019) parts sociales de catégorie C7 (les "Parts Sociales de Catégorie C9");

5.1.21 Vingt mille vingt-huit (20.028) parts sociales de catégorie C10 (les "Parts Sociales de Catégorie C10");

5.1.22 Soixante-dix mille huit cents (70.800) parts sociales de catégorie D4 (les "Parts Sociales de Catégorie D4");

5.1.23 Soixante-dix mille huit cents (70.800) parts sociales de catégorie D5 (les "Parts Sociales de Catégorie D5");

5.1.24 Soixante-dix mille huit cents (70.800) parts sociales de catégorie D6 (les "Parts Sociales de Catégorie D6");

5.1.25 Soixante-dix mille huit cents (70.800) parts sociales de catégorie D7 (les "Parts Sociales de Catégorie D7");

5.1.26 Soixante-dix mille huit cents (70.800) parts sociales de catégorie D8 (les "Parts Sociales de Catégorie D8");

5.1.27 Soixante-dix mille huit cents (70.800) parts sociales de catégorie D9 (les "Parts Sociales de Catégorie D9"); et

5.1.28 Soixante-dix mille huit cents (70.800) parts sociales de catégorie D10 (les "Parts Sociales de Catégorie D10"), chacune une "Part Sociale" et ensemble ci-après désignées comme les "Parts Sociales", ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, et ayant les droits et obligations décrits dans les présents Statuts. Les détenteurs de Parts Sociales sont désignés tous ensemble comme les "Associés", et individuellement comme "Associé"."

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier les articles 5.7, 5.8 et 5.9 des Statuts (capital social) pour refléter les décisions prises en vertu des résolutions précédentes afin que les articles 5.7, 5.8 et 5.9 se lisent désormais comme suit:

"5.7. Sous réserve de l'article 5.8, le capital social de la Société peut être réduit exclusivement par le rachat et l'annulation subséquente des Parts Sociales émises d'une ou plusieurs Catégorie(s) Numérique(s) (un "Remboursement de Part Sociale") à l'égard des périodes suivantes:

5.7.1 La période pour les Parts Sociales de Catégorie 4 est la période qui commence le jour après le 04 décembre 2015 et qui se terminera au plus tard au 31 décembre 2016 (la "Période de Catégorie 4").

5.7.2 La période pour les Parts Sociales de Catégorie 5 est la période qui commence le jour après la Période de Catégorie 4 et qui se terminera au plus tard au 31 décembre 2017 (la "Période de Catégorie 5").

5.7.3 La période pour les Parts Sociales de Catégorie 6 est la période qui commence le jour après la Période de Catégorie 5 et qui se terminera au plus tard au 31 décembre 2018 (la "Période de Catégorie 6").

5.7.4 La période pour les Parts Sociales de Catégorie 7 est la période qui commence le jour après la Période de Catégorie 6 et qui se terminera au plus tard au 31 décembre 2019 (la "Période de Catégorie 7").

5.7.5 La période pour les Parts Sociales de Catégorie 8 est la période qui commence le jour après la Période de Catégorie 7 et qui se terminera au plus tard au 31 décembre 2020 (la "Période de Catégorie 8").

5.7.6 La période pour les Parts Sociales de Catégorie 9 est la période qui commence le jour après la Période de Catégorie 8 et qui se terminera au plus tard au 31 décembre 2021 (la "Période de Catégorie 9").

5.7.7 La période pour les Parts Sociales de Catégorie 10 est la période qui commence le jour après la Période de Catégorie 9 et qui se terminera au plus tard au 31 décembre 2022 (la "Période de Catégorie 10").

5.8 Lorsqu'une Catégorie Numérique n'aura pas été rachetée et annulée endéans la Période de Catégorie concernée, le remboursement et l'annulation de cette Catégorie Numérique peut se faire endéans une période nouvelle (la "Période Nouvelle"). Une Période Nouvelle commencera, à l'égard de la Période Nouvelle pour la Catégorie Numérique de Parts

Sociales concernée avec le numéro le plus bas, le jour après l'expiration de la Période de Catégorie 10 et, à l'égard de toutes les autres Catégories Numériques de Parts Sociales, le jour après l'expiration de la Période Nouvelle immédiatement précédente. Chaque Période Nouvelle sera pour la période d'une année civile (sous réserve des dispositions de l'article 5.9). A titre d'exemple, si les Parts Sociales de Catégorie 4 sont rachetées dans leur Période de Catégorie 4 et que les Parts Sociales de Catégorie 5 ne sont pas rachetées dans leur Période de Catégorie 5, alors la Période Nouvelle pour les Parts Sociales de Catégorie 5 débutera au 1^{er} janvier 2023 et la Période Nouvelle pour les Parts Sociales de Catégorie 6 débutera au 1^{er} janvier 2024.

5.9. Pour écarter tout doute, pour le cas où le rachat et l'annulation d'une Catégorie Numérique se réalisera avant le dernier jour de sa Période de Catégorie respective (ou, selon le cas, de sa Période Nouvelle), la Période de Catégorie suivante (ou, selon le cas, la Période Nouvelle) commencera le jour suivant le rachat et l'annulation de cette Catégorie Numérique et continuera pour se terminer au jour défini à l'origine par les articles ci-dessus. A titre d'exemple, si les Parts Sociales de Catégorie 4 sont rachetées au 15 août 2016, la Période de Catégorie 5 commencera au 16 août 2016 et se terminera au plus tard le 31 décembre 2017."

Sixième résolution

Les Associés décident de supprimer l'article 16.6.1 des Statuts (distribution sur parts sociales) pour refléter les décisions prises en vertu des résolutions précédentes et renuméroter les paragraphes suivants afin que l'article 16.6 des Statuts se lise désormais comme suit:

" **16.6.** Dans le cas d'une déclaration de dividende, ledit dividende sera alloué et payé dans l'ordre suivant:

16.6.1 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Catégorie A4, des Parts Sociales de Catégorie B4, des Parts Sociales de Catégorie C4 et des Parts Sociales de Catégorie D4 aura(ont) droit à un dividende égal à 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A4, des Parts Sociales de Catégorie B4, des Parts Sociales de Catégorie C4 et des Parts Sociales de Catégorie D4, étant entendu que pour les besoins du calcul de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B4, des Parts Sociales de Catégorie C4 et des Parts Sociales de Catégorie D4, les Parts Sociales de Catégorie B4, les Parts Sociales de Catégorie C4 et les Parts Sociales de Catégorie D4 seront réputées avoir été converties en Parts Sociales de Catégorie A4;

16.6.2 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Catégorie A5, des Parts Sociales de Catégorie B5, des Parts Sociales de Catégorie C5 et des Parts Sociales de Catégorie D5 aura(ont) droit à un dividende égal à 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A5, des Parts Sociales de Catégorie B5, des Parts Sociales de Catégorie C5 et des Parts Sociales de Catégorie D5, étant entendu que pour les besoins du calcul de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B5, des Parts Sociales de Catégorie C5 et des Parts Sociales de Catégorie D5, les Parts Sociales de Catégorie B5, les Parts Sociales de Catégorie C5 et les Parts Sociales de Catégorie D5 seront réputées avoir été converties en Parts Sociales de Catégorie A5;

16.6.3 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Catégorie A6, des Parts Sociales de Catégorie B6, des Parts Sociales de Catégorie C6 et des Parts Sociales de Catégorie D6 aura(ont) droit à un dividende égal à 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A6, des Parts Sociales de Catégorie B6, des Parts Sociales de Catégorie C6 et des Parts Sociales de Catégorie D6, étant entendu que pour les besoins du calcul de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B6, des Parts Sociales de Catégorie C6 et des Parts Sociales de Catégorie D6, les Parts Sociales de Catégorie B6, les Parts Sociales de Catégorie C6 et les Parts Sociales de Catégorie D6 seront réputées avoir été converties en Parts Sociales de Catégorie A6;

16.6.4 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Catégorie A7, des Parts Sociales de Catégorie B7, des Parts Sociales de Catégorie C7 et des Parts Sociales de Catégorie D7 aura(ont) droit à un dividende égal à 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A7, des Parts Sociales de Catégorie B7, des Parts Sociales de Catégorie C7 et des Parts Sociales de Catégorie D7, étant entendu que pour les besoins du calcul de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B7, des Parts Sociales de Catégorie C7 et des Parts Sociales de Catégorie D7, les Parts Sociales de Catégorie B7, les Parts Sociales de Catégorie C7 et les Parts Sociales de Catégorie D7 seront réputées avoir été converties en Parts Sociales de Catégorie A7;

16.6.5 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Catégorie A8, des Parts Sociales de Catégorie B8, des Parts Sociales de Catégorie C8 et des Parts Sociales de Catégorie D8 aura(ont) droit à un dividende égal à 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A8, des Parts Sociales de Catégorie B8, des Parts Sociales de Catégorie C8 et des Parts Sociales de Catégorie D8, étant entendu que pour les besoins du calcul de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B8, des Parts Sociales de Catégorie C8 et des Parts Sociales de Catégorie D8, les Parts Sociales de Catégorie B8, les Parts Sociales de Catégorie C8 et les Parts Sociales de Catégorie D8 seront réputées avoir été converties en Parts Sociales de Catégorie A8;

16.6.6 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Catégorie A9, des Parts Sociales de Catégorie B9, des Parts Sociales de Catégorie C9 et des Parts Sociales de Catégorie D9 aura(ont) droit à un dividende égal à 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A9, des Parts Sociales de Catégorie B9, des Parts Sociales de Catégorie C9 et des Parts Sociales de Catégorie D9, étant entendu que pour les besoins du calcul de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B9, des Parts Sociales de Catégorie C9 et des Parts Sociales de Catégorie D9, les Parts Sociales de Catégorie B9, les Parts

Sociales de Catégorie C9 et les Parts Sociales de Catégorie D9 seront réputées avoir été converties en Parts Sociales de Catégorie A9;

16.6.7 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Catégorie A10, des Parts Sociales de Catégorie B10, des Parts Sociales de Catégorie C10 et des Parts Sociales de Catégorie D10 aura(ont) droit à un dividende égal à 0,65% de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A10, des Parts Sociales de Catégorie B10, des Parts Sociales de Catégorie C10 et des Parts Sociales de Catégorie D10, étant entendu que pour les besoins du calcul de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B10, des Parts Sociales de Catégorie C10 et des Parts Sociales de Catégorie D10, les Parts Sociales de Catégorie B10, les Parts Sociales de Catégorie C10 et des Parts Sociales de Catégorie D10 seront réputées avoir été converties en Parts Sociales de Catégorie A10; et

16.6.8 Le solde sera alloué aux détenteurs des catégories de Parts Sociales suivant une décision prise par l'Assemblée Générale des Associés."

Septième résolution

Les Associés décident de modifier les définitions suivantes incluses dans l'article 19 (Définitions) des Statuts pour refléter les décisions prises en vertu des résolutions précédentes afin qu'elles se lisent désormais comme suit:

""Parts Sociales de Catégorie A" désigne les Parts Sociales de Catégorie A4, les Parts Sociales de Catégorie A5, les Parts Sociales de Catégorie A6, les Parts Sociales de Catégorie A7, les Parts Sociales de Catégorie A8, les Parts Sociales de Catégorie A9 et les Parts Sociales de Catégorie A10.

"Parts Sociales de Catégorie B" désigne les Parts Sociales de Catégorie B4, les Parts Sociales de Catégorie B5, les Parts Sociales de Catégorie B6, les Parts Sociales de Catégorie B7, les Parts Sociales de Catégorie B8, les Parts Sociales de Catégorie B9 et les Parts Sociales de Catégorie B10.

"Parts Sociales de Catégorie C" désigne les Parts Sociales de Catégorie C4, les Parts Sociales de Catégorie C5, les Parts Sociales de Catégorie C6, les Parts Sociales de Catégorie C7, les Parts Sociales de Catégorie C8, les Parts Sociales de Catégorie C9 et les Parts Sociales de Catégorie C10.

"Parts Sociales de Catégorie D" désigne les Parts Sociales de Catégorie D4, les Parts Sociales de Catégorie D5, les Parts Sociales de Catégorie D6, les Parts Sociales de Catégorie D7, les Parts Sociales de Catégorie D8, les Parts Sociales de Catégorie D9 et les Parts Sociales de Catégorie D10.

"Périodes de Catégorie" désigne la Période de Catégorie 4, la Période de Catégorie 5, la Période de Catégorie 6, la Période de Catégorie 7, la Période de Catégorie 8, la Période de Catégorie 9 et la Période de Catégorie 10.""

Les Associés décident de supprimer la définition suivante incluse à l'article 19 (définitions) des Statuts pour refléter les décisions précédentes:

""Parts Sociales de Catégorie 3" désigne les Parts Sociales de Catégorie A3, les Parts Sociales de Catégorie B3, les Parts Sociales de Catégorie C3 et les Parts Sociales de Catégorie D3."

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

L'acte a été lu aux mandataires des parties comparantes connus du notaire par leurs noms de famille, prénoms, état civil et résidence, les mandataires des parties comparantes signent l'acte avec le notaire.

Signé: Conde, Gomes, Zuanel, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 décembre 2015. Relation: EAC/2015/29503. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2016082289/431.

(160048253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2016.

Lbc II Vesta Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 189.646.

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of December.

Before Us, Maître Roger Arrensdorff, notary public, residing in Luxembourg.

There appeared:

LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) with variable share capital incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.959 ("LBREP"), AND

CAST-Partners S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 296-298, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number B 122.017("CAST"), Being all the shareholders of the Company (the "Shareholders"),

All here represented by Ms. Perrine Tossut, with professional address at 2 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of two proxies established on 18 December 2015.

The said proxies, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the sole and only shareholders of the company LBC II Vesta Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of LBC II Vesta Holdings S.à r.l. (the "Company") with the status of a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the Luxembourg law on securitization dated March 22, 2004, as amended, with registered office at L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 189646, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, Notary in Luxembourg dated 12 August 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2924 on 14 October 2014 and which bylaws have last been amended on 20 October 2014 by a deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3521 on 24 November 2014.

II. The Shareholders resolve to approve the reduction of the share capital of the Company (the "Share Capital Reduction") to bring its present share capital of EUR 4,000,000 (four million Euro) down to a new amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) (the "Share Capital Reduction"), by cancellation and subsequent repayment of the following shares:

- One million nine hundred and ninety-three thousand seven hundred and fifty (1,993,750) shares held by CAST-Partners S.à r.l., in the share capital of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, to be fully repaid at their nominal value, which amounts to the aggregate amount of EUR 1,993,750. - (one million nine hundred and ninety-three thousand seven hundred and fifty Euro).

- One million nine hundred and ninety-three thousand seven hundred and fifty (1,993,750) shares held by LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, in the share capital of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, to be fully repaid at their nominal value, which amounts to the aggregate amount of EUR 1,993,750.- (one million nine hundred and ninety-three thousand seven hundred and fifty Euro).

III. Further to the Share Capital Reduction, the Shareholders unanimously resolve to approve the amendment of article 6 paragraph 1 of the Company's articles of association, which shall now read as follows:

« **Art. 6.** The share capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately three thousand two hundred euro (EUR 3,200.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speak English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarized deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-huit décembre.

Par-devant Nous, Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant le statut de SICAR (société d'investissement en capital à risque) à capital variable, constituée et existant sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.959; ET

CAST-Partners S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée et existant sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social à 296-298, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.017.

Tous ici représentés par Perrine Tossut, ayant son adresse professionnelle au 2 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu de deux procurations données le 18 Décembre 2015.

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les seuls et uniques associés (les «Associés») de la société LBC II Vesta Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant le statut d'une société de titrisation au sens de la loi luxembourgeoise relative à la titrisation du 22 mars 2004 telle qu'amendée, ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189646, constituée par acte du Notaire Maître Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, en date du 12 août 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2924 du 14 octobre 2014, et dont la dernière modification statutaires a eu lieu le 20 Octobre 2014, par acte du notaire Maître Joseph Elvinger, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3521 du 24 Novembre 2014.

II. Les Associés approuvent la réduction du capital social de la Société, pour porter le montant actuel de son capital social de quatre millions (EUR 4.000.000,-) à un nouveau montant de douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,-) (la «Réduction de Capital») par l'annulation et le remboursement subséquent des parts sociales suivantes:

- un million neuf cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (1.993.750) parts sociales détenues par CAST-Partners S.à r.l., SICAR dans le capital social de la Société, ayant une valeur nominale de 1.-EUR (un Euro) chacune, qui seront remboursées à leur valeur nominale qui s'élève au total de EUR 1.993.750,- (un million neuf cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante Euros);

- un million neuf cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (1.993.750) parts sociales détenues par LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, dans le capital social de la Société, ayant une valeur nominale de 1.- EUR (un Euro) chacune qui seront remboursées à leur valeur nominale qui s'élève au total de EUR 1.993.750,- (un million neuf cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante Euros);

Tous les Associés reconnaissent à l'unanimité que la Réduction de Capital est faite au prorata de leur pourcentage de participation dans le capital de la Société et par conséquent, leur droit de traitement égalitaire est respecté dans le cadre de la Réduction de Capital.

III. Pour faire suite à la Réduction de Capital, les Associés approuvent à l'unanimité l'amendement de l'article 6 paragraphe des statuts de la Société, qui auront dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros), représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) de parts sociales ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille deux cents Euros (EUR 3.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: TOSSUT, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 18 décembre 2015. Relation: 1LAC/2015/40618. Reçu soixante-quinze euros 75,00 e.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives

Luxembourg, le 22 mars 2016.

Référence de publication: 2016082949/118.

(160049577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2016.

SWE SCI, Société Civile.

Siège social: L-4340 Esch-sur-Alzette, 72, rue de l'Usine.
R.C.S. Luxembourg E 5.868.

—
STATUTS

L'an deux mille seize, le huit mars.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Gérard TESSARO, physicien diplômé, né à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 1949, demeurant à L-4340 Esch-sur-Alzette, 72, rue de l'Usine,

agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de:

2.- Madame Michèle MOMPER, professeur, née à Esch-sur-Alzette, le 8 novembre 1949, demeurant à L-4340 Esch-sur-Alzette, 72, rue de l'Usine,

3.- Madame Brigitte TESSARO, médecin, née à Esch-sur-Alzette, le 8 août 1978, demeurant à L-4071 Esch-sur-Alzette, 15, rue Guillaume Capus, et

4.- Monsieur Joël TESSARO, kinésithérapeute, né à Esch-sur-Alzette, le 11 avril 1983, demeurant à L-4340 Esch-sur-Alzette, 72, rue de l'Usine,

ici représentés en vertu de trois (3) procurations lui délivrées, lesquelles après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter les statuts d'une société civile qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société civile régie par la loi de 1915 sur les sociétés commerciales et civiles, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes, et par les articles 1832 et suivants du code civil.

Art. 2. La société a pour objet la mise en valeur et la gestion de tous immeubles qu'elle pourrait acquérir tant au Luxembourg qu'à l'étranger, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagement en faveur de tiers.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Art. 3. La dénomination de la société est «SWE SCI»

Art. 4. Le siège social est établi à dans la Commune d'Esch-sur-Alzette

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché sur simple décision de l'assemblée générale.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant à l'unanimité des parts d'intérêts.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de dix mille euros (10.000,- EUR), divisé en cent (100) parts d'intérêts de cent euros (100,- EUR) chacune.

En raison de leurs apports, il est attribué:

à 1.- Monsieur Gérard TESSARO, dix parts d'intérêts;	10
à 2.- Madame Michèle MOMPER, dix parts d'intérêts	10
à 3.- Madame Brigitte TESSARO, soixante-dix parts d'intérêts	70
à 4.- Monsieur Joël TESSARO, dix parts d'intérêts	10
Total: cent parts d'intérêts,	<u>100</u>

La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord unanime.

L'intégralité de l'apport devra être libérée sur demande du ou des gérants ou des associés. Les intérêts courent à partir de la date de l'appel des fonds ou apports.

Il est expressément prévu que la titularité de chaque part représentative du capital souscrit pourra être exercée:

- soit en pleine propriété;
- soit en usufruit, par un associé dénommé "usufruitier" et en nue-propiété par un associé dénommé "nu-propiétaire".

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés par chaque part sont déterminés ainsi qu'il suit:

- droits sociaux dans leur ensemble;
- droit de vote aux assemblées générales;
- droits aux dividendes;
- droit préférentiel de souscription des parts nouvelles en cas d'augmentation de capital;

Les droits attachés à la qualité de nu-proprétaire et conférés par chaque part sont ceux qui sont déterminés par le droit commun et en particulier le droit au produit de liquidation de la société suivant les modalités prévues ci-après sub b).

En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-proprété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-proprété sera déterminée:

- a) par la valeur de la pleine propriété des parts établie en conformité avec les règles d'évaluation prescrites par la loi;
- b) par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-proprété conformément aux dixièmes forfaitaires fixés par les lois applicables au Grand-Duché de Luxembourg en matière d'enregistrement et de droits de succession.

Art. 7. Les parts d'intérêts sont librement cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non-associés sans l'accord des associés représentant 75% du capital en cas de cession entre vifs, respectivement sans l'accord unanime de tous les associés restants en cas de cession pour cause de mort.

En cas de transfert par l'un des associés de ses parts d'intérêts à un tiers les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ces parts, à un prix agréé entre associés ou, en cas de désaccord, à fixer par dire d'experts.

Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant.

Par dérogation à ce qui précède, la cession est toujours libre aux descendants d'un associé en ligne directe.

Art. 8. La dissolution de la société n'est pas entraînée de plein droit par le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé, ni par la cessation des fonctions ou la révocation d'un gérant, qu'il soit associé ou non.

Si les associés survivants n'exercent pas leur droit de préemption en totalité, la société continuera entre les associés et les héritiers de l'associé décédé.

Toutefois les héritiers de cet associé devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un d'eux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressant la société.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables à l'unanimité de tous les associés.

Art. 10. Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour compte de la société.

La société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle d'un gérant tant pour les actes d'administration que de disposition.

Art. 11. Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. En cas de distribution de bénéfices, les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts d'intérêts.

Art. 12. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du code civil. Les pertes et dettes de la société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la société.

Art. 13. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation d'un gérant ou sur convocation d'un des associés.

L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Toutefois les modifications aux statuts doivent être décidées à l'unanimité des associés.

Art. 14. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le ou les gérants ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2016.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent comme dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- Sont nommés aux fonctions de gérants pour une durée indéterminée:

(i) Monsieur Gérard TESSARO, physicien diplômé, né à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 1949, demeurant à L-4340 Esch-sur-Alzette, 72, rue de l'Usine, et

(ii) Madame Brigitte TESSARO, médecin, née à Esch-sur-Alzette, le 8 août 1978, demeurant à L-4071 Esch-sur-Alzette, 15, rue Guillaume Capus.

2.- L'adresse siège social est établie à L-4340 Esch-sur-Alzette, 72, rue de l'Usine.

83421

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, à environ 950,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Gérard TESSARO, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 10 mars 2016. Relation GAC/2016/1948. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2016083192/115.

(160049965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2016.

AlloJardinier.lu, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 205.240.

—
STATUTS

L'an deux mille seize, le dix-huit mars.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur UKA Hasan, jardinier Paysagiste, demeurant au 12 rue du Moulin à F-57290 Fameck (France),
2. Mme TEBOUL Sandrine, employée privé, demeurant au 479 route de Longwy à L-1941 Luxembourg, ici représentée par Franck AMOUYAL, employé privé, demeurant professionnellement à L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 17 mars 2016,

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de «AlloJardinier.lu».

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Art. 3. La société a pour objet principal, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, la prestation de tous travaux de jardinier-paysagiste, ainsi que la conception et l'aménagement d'espaces verts, les travaux de terrassements, les plantations, les pelouses, l'entretien de jardins et d'étangs.

Elle pourra aussi réaliser ces travaux par ses propres employés ou en recourant à la sous-traitance.

La société pourra également prendre des participations dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères avec, totalement ou en partie, le même objet social, ou un objet similaire, ou encore seulement un de ces objets et qui sera de nature à promouvoir le développement de la Société.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,-€), représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,- €) chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat, leur rémunération (s'il en est) et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2016.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Hasan UKA, susdit, cinquante parts,	50
2) Sandrine TEBOUL, susdite, cinquante parts	50
Total: Cent parts sociales	100

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cents euros (800,- €).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.
- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).
- Est nommé gérant administratif, pour une durée illimitée:

* Monsieur Franck AMOUYAL, né le 28 juin 1964 à Lyon (France) et demeurant professionnellement au 117 avenue Gaston Diderich L- 1420 Luxembourg.

- Est nommé gérant technique, pour une durée illimitée:

* Monsieur Benoît CLOSSET, né à Arlon (Belgique), le 22 janvier 1970 et demeurant à B-6724 Rulles (Belgique), 17, rue du Bois.

La société est engagée dans le domaine technique par la seule signature du gérant technique et dans le domaine administratif, commercial et bancaire par la seule signature du gérant administratif.

Le notaire instrumentant a rendu attentifs les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: UKA, AMOUYAL, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 18 mars 2016. Relation: 1LAC/2016/9110. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives

Luxembourg, le 8 avril 2016.

Référence de publication: 2016090514/77.

(160059564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2016.

Bal SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 156.543.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2016

L'Assemblée Générale accepte le changement de dénomination du Commissaire aux Comptes en **AKTIV MANAGEMENT SA**

L'Assemblée Générale accepte de transférer le siège social du Commissaire aux Comptes, **AKTIV MANAGEMENT SA**, du 20, rue des Peupliers, à L-2328 Luxembourg, au 20, rue de Bitbourg, à L-1273 Luxembourg

L'Assemblée Générale accepte de transférer le siège social de l'administrateur, **K F FINANCE SA**, du 7, rue de Bitbourg, à L-2328 Luxembourg, au 20, rue de Bitbourg, à L-1273 Luxembourg

Référence de publication: 2016093092/14.

(160062341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2016.

Marine Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.300,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 201.677.

—
EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales, signé en date du 6 avril 2016 que Belicorne S.C.Sp a transféré la totalité de ses parts sociales à Virbius Limited.

Les parts sociales de la Société sont désormais réparties comme suit:

Virbius Limited, ayant son siège social au Suite 21, Room 9, Charles Court, Saint Luke's Road, Pieta PTA 1027, Malte, inscrite au registre maltais de commerce et des sociétés sous le numéro HE 259974:

Parts sociales de catégorie A	12500
Parts sociales de catégorie B	100
Parts sociales de catégorie C	100
Parts sociales de catégorie D	100
Parts sociales de catégorie E	100
Parts sociales de catégorie F	100
Parts sociales de catégorie G	100
Parts sociales de catégorie H	100
Parts sociales de catégorie I	100
TOTAL	13300

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2016.

Le Mandataire

Référence de publication: 2016092771/27.

(160062033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Avaloq Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 124.673.

—
Par résolutions signées en date du 15 mars 2016, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat du gérant, Enrico Ardielli, avec adresse au 58, Im Holländer, 8706 Meilen, Suisse, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016.

2. Renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises agréé d'ERNST & YOUNG, avec siège social au 35E, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2016.

Référence de publication: 2016093050/17.

(160062314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2016.

Lambda S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 110.738.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2016.

Référence de publication: 2016092746/10.

(160061873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Niederlande Immo Beteiligungs II A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 98.106.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 11 avril 2016

4^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de Monsieur Karl Josef HIER en tant qu'administrateur de catégorie A de la Société à la date de ce jour. L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat de Monsieur HIER en tant qu'administrateur de catégorie A de la Société.

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Jan VAN TILBURG, demeurant professionnellement au 19, Président Kennedy Laan, 2517JK La Haye, Pays-Bas, en tant que nouvel administrateur de catégorie A avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels 2016.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Madame Cornelia METTLEN, Administrateur de catégorie A et de Madame Catharina CLOPPENBURG, de Monsieur Harro Uwe CLOPPENBURG et de Monsieur Patrick CLOPPENBURG, Administrateurs de catégorie B jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes annuels 2016 de la société.

5^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de nommer à nouveau AAD Fiduciaire S.à.r.l., société à responsabilité limitée, existant sous la loi luxembourgeoise, ayant son siège social au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.237 en tant que Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2016. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle approuvant les comptes annuels 2016 de la société.

Changement d'adresse d'un administrateur

La Société a été informée du changement d'adresse de Monsieur Patrick CLOPPENBURG, Administrateur de catégorie B, qui demeure désormais professionnellement au 2, Berliner Allee, 40212 Düsseldorf, Allemagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NIEDERLANDE IMMO BETEILIGUNGS I A.G.

Référence de publication: 2016092815/30.

(160061863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Luxembourg Investment company 138 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 204.764.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 8 avril 2016:

- Ancienne situation associé:

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.: 12.500 parts sociales

- Nouvelle situation associé:

	Parts sociales
Triple Flag Mining Aggregator Ltd, avec siège social à Maples Corporate Services Limited, Ugland House, Grand Cayman, KYI-1104, Iles Caïmans, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le n° 500772407259	12.500
Total	12.500

Luxembourg.

Pour avis sincère et conforme

Pour Luxembourg Investment Company 138 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2016092738/21.

(160061829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.